

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales
Paris

Sébastien Lemerle

Sous la direction de
Florence Carneiro
Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales

2000



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**



Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales
Paris

Sébastien Lemerle

Sous la direction de
Florence Carneiro

Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales

2000

1999
DCB ST
31

TABLE DES MATIERES

Introduction	p. 3
1^e partie : l'héritage des origines	
Rédigée en commun avec Emmanuelle Ashta	p. 4
A. Une bibliothèque patrimoniale	p. 4
1. Un accroissement des fonds relativement récent	p. 4
2. Un établissement à vocation encyclopédique	p. 7
B. Statut et organisation de la bibliothèque	p. 8
1. Les évolutions du statut administratif	p. 8
2. Les services	p. 9
2^e partie – Les contraintes matérielles dans le cadre de la modernisation	p. 13
A. Les spécificités de la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales	p. 13
1. Un catalogage pour une large part encore manuel	p. 13
2. Les incertitudes concernant l'intégration au SU	p. 14
B. La question des locaux	p. 15
1. Un problème central depuis la création de la bibliothèque	p. 15
2. La situation actuelle : exigüité et vétusté	p. 16
3. L'hypothèse d'un déménagement	p. 17
3^e partie – Le déroulement du stage	p. 19
A. Tâches hebdomadaires	p. 19
1. Organisation de l'emploi du temps	p. 19
2. L'objet du stage	p. 20
3. Enseignements	p. 22
Annexes	p. 24

INTRODUCTION

La Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales (BIULO) est l'un de ces rares établissements où il est possible, en restant au même étage et en changeant simplement de bureau, de se faire initier aux calligraphies arabes, aux techniques de reliure japonaise, l'histoire des académies savantes de l'ex-URSS ou encore aux richesses de la poésie ourdou. Ne serait-ce que de ce point de vue, mon séjour à la BIULO aura été des plus réussis. La gentillesse et la disponibilité de l'ensemble du personnel ont permis que ce stage se déroule dans des conditions presque idéales. Qu'ils reçoivent tous ici l'expression de ma gratitude pour leur accueil.

Je remercie particulièrement Mme Nelly GUILLAUME, directrice de la BIULO, ainsi que mes directeurs de stage, Mme Florence CARNEIRO et M. Vincent HACHARD, conservateurs, d'avoir été à l'origine de ce stage.

Mes remerciements vont également à ma collègue Emmanuelle ASHTA, pour l'ensemble du travail fourni en commun.

Il est difficile, dans le cadre d'un rapport aux dimensions restreintes, d'entreprendre la présentation d'un établissement comme la BIULO. Le parti a été pris ici, après un aperçu général de la bibliothèque (I), de privilégier une présentation liée à la problématique du stage. Les informations les plus générales (statistiques, guide du lecteur) ont été consignées en annexe. Affecté au service Communication-conservation, j'ai choisi d'évoquer des questions relatives au traitement des documents¹. Il m'est vite apparu qu'une dimension essentielle résidait d'une part dans le caractère spécifique de la BIULO qui parfois ne semble pas suffisamment pris en compte par les autorités de tutelle, de l'autre, dans les conditions matérielles difficiles dans lesquelles s'exerçait l'activité de la bibliothèque (II). Le constat délivré pourra paraître assez critique. Il doit être compris comme un hommage en creux rendu au travail des bibliothécaires, des magasiniers et des vacataires. La dernière partie de ce rapport aborde les tâches concrètes que j'ai remplies pour le compte de l'établissement, ainsi que les enseignements immédiats que j'ai pu en retirer (III).

I - L'HERITAGE DES ORIGINES

Rédigé en commun avec Emmanuelle Ashta

A. UNE BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE

1. *Un accroissement des fonds relativement récent*

a. La préférence accordée par l'Ecole des Langues Orientales à l'érudition : 1795-1867

Il est parfois d'usage de faire remonter les origines de la bibliothèque des langues orientales à 1669, à l'occasion de la création par Colbert de l'Ecole des Jeunes de Langues. Cependant, même si le catalogue de la bibliothèque des jeunes de Langues a effectivement fini par être intégré à celui de l'établissement actuel, l'ancêtre direct de la Bibliothèque InterUniversitaire des Langues Orientales (BIULO) date plutôt de la fondation en 1795 de l'Ecole des Langues Orientales, précisément destinée à remédier à l'échec des Jeunes de Langues².

Les deux établissements visaient en effet les mêmes objectifs, qui étaient de former des interprètes et spécialistes des langues et civilisations d'Orient afin de faciliter les projets commerciaux et diplomatiques de la France dans cette région du monde. Les bases de l'enseignement des Jeunes de Langues concernaient le turc, le persan et l'arabe ; celles de l'Ecole des langues orientales sont davantage encore tournées vers l'apprentissage de langues orientales vivantes (arabe littéraire et parlé, turc et tartare de Crimée, persan et malais).

Logée à la Bibliothèque Nationale pendant 70 ans, l'Ecole des langues orientales n'a pas eu durant la période de bibliothèque propre et n'a pratiqué en conséquence aucune politique d'acquisition. Lorsqu'en 1867 Charles Schefer prend la tête de l'Ecole, celle-ci ne dispose que de 300 volumes, principalement des copies et des traductions d'ouvrages appartenant à la Bibliothèque Nationale. Le choix des ouvrages est de surcroît spécifique et délibérément tourné vers l'érudition. La tradition savante de

¹ Une autre approche possible, celle de la politique d'acquisition et de la valorisation des fonds, est abordée par Emmanuelle ASHTA dans son rapport de stage.

² Ce bref aperçu historique s'inspire des deux articles de Colette MEUVRET. « La bibliothèque de l'Ecole Nationale des Langues Orientales vivantes ». p. 395-408 in Jean DENY et alii. *Cent-cinquantième de l'Ecole des langues orientales : histoire, organisation et enseignements*. Paris : Imprimerie nationale, 1948 ; et de Marie-Hélène RIVIERE DE LA MURE et Nathalie JULLIAN. « Bibliothèque interuniversitaire

l'établissement est à l'époque déjà constituée et on peut considérer aujourd'hui que l'École des Langues Orientales, au travers de personnes comme Sylvestre de Sacy, a été l'un des foyers principaux de développement de l'orientalisme en Europe³.

b. Création de la bibliothèque et définition d'une politique d'acquisition : 1867-1900

Sous la direction de Charles Schefer (1867-1898), l'École des langues orientales connaît une profonde réorganisation manifestée notamment par son installation au 2 de la rue de Lille et la création d'une bibliothèque propre, dont le premier secrétaire-bibliothécaire, Auguste Carrière, est nommé en décembre 1873.

La bibliothèque a pour première charge de recueillir une collection de 3 206 ouvrages, qui constitue son fonds ancien et est consignée à ce titre sur un registre séparé. En 1874 lui sont agrégés, à la suite d'un don du Ministère des Affaires Étrangères, 600 volumes environ provenant des Jeunes de Langues, dont l'école vient d'être dissoute. L'année suivante les fonds anciens s'enrichissent du legs de la partie grecque de la bibliothèque personnelle de l'helléniste Brunet de Presles, legs consigné également sur un registre à part et intitulé du nom du donateur. Enfin c'est en janvier 1874 que Carrière inaugure le nouveau fonds de la bibliothèque en ouvrant les registres de dons et d'acquisitions toujours en usage aujourd'hui.

Le principe d'une politique d'acquisition est posé dès 1872 par l'instauration du statut de correspondant étranger de l'École, dont le rôle est de recueillir livres et objets auprès de gouvernements étrangers⁴. Parallèlement, chaque année un voyage « d'exploration bibliographique » est organisé dans le but d'étudier l'organisation et le fonctionnement administratif de grands établissements étrangers, notamment allemands, soit plus généralement de bénéficier de dons d'académies et d'entretenir des contacts avec les milieux intellectuels des pays les plus actifs dans ce domaine⁵. Entre 1874 et 1883, les crédits de la bibliothèque font plus que quadrupler.

des Langues orientales » p. 208-219 in *Patrimoine des bibliothèques de France*, vol. I. Paris : Payot, 1995.

³ L'importance à ce sujet de Sylvestre de Sacy est développée par Edward SAÏD dans *L'Orientalisme*. Paris : Seuil, 1980. 392 p.

⁴ A l'origine on trouve les premiers correspondants à Tanger, Constantinople, Lahore, Calcutta, Bombay, Laknau, Tchong-King, Shanghai, Pékin, Yédo, Bangkok, en Cochinchine, à Saïgon, Saint-Pétersbourg, Kazan, Tachkent, Trébizonde, Canton, ainsi qu'au Tibet.

⁵ Schefer se rend ainsi en Autriche-Hongrie en 1868, en Russie en 1872, 76 et 77, en Égypte et Italie en 1874, Carrière en Allemagne en 1879, etc.

A la mort de Schefer en 1898, les magasins renferment plus de 50 000 volumes. Des fonds en arabe, persan, turc, chinois et japonais sont constitués ; l'ensemble de la littérature orientaliste de l'époque est acquise ; on trouve quelques raretés, notamment en coréen, en lolo. C'est également à cette époque que la bibliothèque connaît ses premières difficultés : l'accroissement du public se produit alors même que les crédits diminuent.

c. Une modernisation difficile à achever : 1900-1950

Au début du siècle, Paul Boyer, administrateur de l'École, imprime une orientation linguistique plus marquée à la bibliothèque, et œuvre à la constitution de fonds slaves. Une modernisation plus générale est amorcée (classement des périodiques...) mais dès 1913 l'établissement est déjà d'une taille suffisante pour que le manque de personnel spécialisé se fasse sentir.

La guerre impose à la bibliothèque de telles épreuves qu'il faut attendre 1924 pour voir une nouvelle étape significative dans la modernisation de l'établissement. Le 4 de la rue de Lille est acheté et aménagé en 1924 tandis que le 2 est reconstruit en partie entre 1933 et 1935 afin d'y accueillir magasins et salle de lecture. Des fonds nouveaux sont constitués (hongrois et finno-ougrien, bulgare, serbo-croate, tchèque...), d'anciens sont régulièrement entretenus mais d'autres souffrent de lacunes (arabe, chinois, grec...) du fait du manque de personnel. L'ensemble des catalogues est révisé en fonction des normes en vigueur dans d'autres grands établissements. Le classement des livres, jusqu'ici pratiqué à l'aide de cotes de lettres pour des raisons de rangement, en vient à se répartir selon les langues⁶.

En 1948, alors que, selon les mots même de sa directrice, ses crédits sont « misérables », la bibliothèque possède 150 000 volumes, un millier de manuscrits, 3240 périodiques (vivants et morts) ainsi que 30 000 documents divers (brochures, cartes, plaques photographiques...).

⁶ « Pour ce qui est du classement des livres, nous sommes revenus à la conception de Carrière qui avait dû être abandonnée, faute de place, c'est-à-dire aux fonds par langues. Désormais, livres japonais, chinois, malais, arabes, persans, turcs, des langues de l'Inde et d'un certain nombre de langues européennes sont séparés du fonds général pour former autant de bibliothèques spéciales. Cette réforme qui est en cours et qui est poursuivie avec une extrême prudence, a pour but de permettre, dans l'avenir, l'accès libre aux rayons aux professeurs de l'École et à des travailleurs qualifiés, comme on le pratique dans certaines bibliothèques à l'étranger. », Colette MEUVRET, *ibid.*, p. 407.

d. Accroissement des fonds et service au public : 1950-1999

Le deuxième après-guerre pose à la bibliothèque une double contrainte dont il n'est pas sûr qu'elle l'ait surmontée aujourd'hui. La restructuration et les acquisitions ont repris dans les années 50 sur un rythme soutenu mais encore insuffisant en regard du retard accumulé pendant la guerre. A partir de 1960 émerge un nouvel élément qui jusqu'ici n'avait pas vraiment été considéré dans la gestion de l'établissement, à savoir l'accroissement considérable du nombre d'étudiants tant de l'Ecole des langues orientales que des universités qui développent des enseignements orientalistes.

Traduction des difficultés matérielles à accueillir les lecteurs, la délocalisation en 1969 de cours à Clichy, Asnières et à l'Université de Dauphine entraîne la création sur place de bibliothèques annexes qui compliquent le fonctionnement de la « centrale » rue de Lille. La modernisation se poursuit cependant : à partir de 1965-66 sont créés les fichiers de langue et fichier auteurs et anonymes (dit « fichier général ») qui servent encore aujourd'hui de catalogues aux lecteurs ; en 1980-81 le 4 rue de Lille est réaménagé intégralement et acquiert sa configuration actuelle ; la fin des années 1980 voit les débuts du catalogue informatisé AUROC.

Par ailleurs, le montant des crédits alloués à l'établissement a sensiblement augmenté depuis une décennie et a permis de mener une politique d'acquisition ambitieuse.

2. Un établissement à vocation encyclopédique

a. Un champ documentaire aux limites difficiles à tracer

Il faut peut-être voir en premier lieu dans la tentation globalisante des politiques d'acquisition de la bibliothèque un héritage du XVIII^e siècle. La réorientation opérée par Paul Boyer a permis d'ancrer l'établissement dans une vocation linguistique concrétisée par l'attribution du statut de pôle associé à la Bibliothèque Nationale pour 8 langues d'Asie du Sud-Est (bengali, hindi, ourdou, tamoul, tibétain, birman, thaï, indonésien). Une grande part des fonds et des politiques d'acquisition actuelles dépasse toutefois ce domaine et couvre la civilisation, l'histoire, la littérature, l'ethnographie se rapportant aux zones géographico-linguistiques en question.

b. L'Orient en perpétuelle extension

La définition même desdites zones n'a cessé de s'élargir, au point que l'Orient « originel » de la bibliothèque, représenté par les domaines arabe, turc et persan, en-

globe depuis Charles Schefer l'Asie en entier, depuis Paul Boyer l'Europe centrale et orientale et notamment le monde slave, puis l'Afrique en son entier, et même jusqu'à l'Océanie et les Amériques (représentées par les langues amérindiennes).

Les fonds de la bibliothèque comportent donc des ouvrages en une centaine de langues différentes.

c. Etat actuel des fonds (données 1995, corrigées 1999)

La BIULO possède près de 600 000 volumes⁷, dont 7500 collections. Certaines langues, telles l'ourdou, n'ont pas d'autre représentation en France. Les fonds anciens comportent 90 000 volumes datant pour les plus anciens du XII^e siècle et pour les plus récents du XIX^e, et notamment des incunables et des *unica*. On dénombre également un millier de manuscrits (en arabe, en turc, en persan, en hébreu principalement mais aussi en chinois, thaï, lolo, tamoul, russe, français).

L'enrichissement se monte à 19 000 titres par an. Les collections en langues originales moyen-orientales comportent 55 000 volumes ; les chinoises 30 000 volumes ; les japonais 30 000 volumes ; les slaves 80 000 volumes ; celles d'Asie du Sud et du Sud-est 22 000 volumes ; le fonds dit général en langues occidentales, 80 000 volumes.

Bibliothèque patrimoniale, la BIULO peut s'enorgueillir de fonds sans équivalents en France, notamment en arabe et en japonais ; en Europe, notamment pour le turc et le malgache ; et même au monde, en ce qui concerne le fonds coréen.

B. STATUT ET ORGANISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

1. Les évolutions du statut administratif et ses conséquences sur le fonctionnement actuel

a. Le statut de la bibliothèque à travers l'histoire

La Bibliothèque inter-universitaire des Langues Orientales est l'héritière de l'Ecole des Langues Orientales, créée par le décret du 10 germinal an III (30 mars 1795). Dans un premier temps, cette école est logée dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale. Comme il a déjà été dit, elle ne possède pas de bibliothèque propre, mais ne possède que des copies, traductions d'ouvrages de la BN.

⁷ 580 000 volumes en 1998.

L'école est réorganisée en 1869, lors de la direction de Charles Schefer. Elle est alors dotée d'une bibliothèque propre, riche de 3206 ouvrages (qui constituent le fonds ancien de la bibliothèque actuelle), et déménage hors de l'enceinte de la BN.

C'est en janvier 1945 que la bibliothèque est détachée administrativement de l'Ecole des Langues Orientales et est rattachée à la Direction des bibliothèques.

C'est en 1978 que la bibliothèque change pour la dernière fois de statut et devient inter-universitaire. Elle est rattachée à Paris-III, Paris-VII, Paris-VIII, et à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO). Grâce à ce statut inter-universitaire, la bibliothèque jouit dorénavant d'une certaine autonomie.

b. Les conséquences du statut inter-universitaire sur le fonctionnement de la bibliothèque

Ce statut a des conséquences sur le fonctionnement quotidien de la bibliothèque.

En ce qui concerne les conditions de prêt des ouvrages, seuls les étudiants des établissements de rattachement peuvent emprunter.

La bibliothèque dépend de l'Agence comptable de Paris-III : bien qu'il y ait deux comptables en poste à la bibliothèque, c'est l'Agence comptable qui effectue les paiements et qui vérifie la comptabilité. L'existence d'un échelon supplémentaire de gestion de l'argent public occasionne parfois des lenteurs. Il arrive ainsi que des fournisseurs soient payés avec un an de retard, ce qui pose problème aux petites structures. Ils tendent à en rendre la bibliothèque responsable, alors que le paiement des factures lui échappe.

Enfin, les politiques menées par les universités de rattachement influencent la bibliothèque et la poussent parfois à adopter les mêmes stratégies. La conclusion par Paris-III de marchés d'acquisition, bien qu'ils ne soient pas obligatoires pour la bibliothèque⁸, l'a poussée à adopter cette solution⁹.

2. Les services

a. Une bibliothèque traditionnellement organisée par langues

⁸ La bibliothèque a la possibilité de passer ses propres marchés ou de passer par les marchés de Paris-III. Elle peut aussi conserver certains de ses fournisseurs.

⁹ Voir la 2^e partie.

L'importance des langues à la Bibliothèque inter-universitaire des Langues Orientales se retrouve dans son organisation interne.

Traditionnellement, en effet, la bibliothèque n'était structurée que par les langues. Il apparaissait même souhaitable de conserver, voire d'accentuer, cette organisation, jusqu'à arriver à la juxtaposition de « petites bibliothèques » spécialisées sur des bases linguistiques et relativement autonomes.

b. La création des services actuels

Ce mode d'organisation interne ne permettait cependant pas à la bibliothèque de se développer de manière cohérente. Une évolution était nécessaire. La structuration de la bibliothèque par langues a été maintenue, mais celles-ci ont été regroupées en quatre services géographiques. Deux services nouveaux sont apparus, le service général et le service conservation et communication, qui avaient la charge de tâches transversales. Cet organigramme, élaboré il y a une dizaine d'années sous la direction de Mme Jullian, est toujours en vigueur actuellement. Un organigramme reprenant cette structure est actuellement en préparation.

◆ *Le service général*

Il prend en charge les tâches transversales de la bibliothèque qui ne relèvent ni de la communication ni de la conservation, à savoir :

- informatique, informatisation des catalogues, réflexion pour acquérir un Système Intégré de Gestion de Bibliothèque.
- acquisitions d'ouvrages généraux, préparation des marchés d'acquisition.
- coordination Dewey, Rameau ; catalogage et relations avec OCLC.
- statistiques générales.
- acquisition et traitement des périodiques en langues occidentales (toutes aires géographiques confondues). De plus, la bibliothèque est Centre Régional du CCN (CR 28, spécialisé dans les langues), et coordonne à ce titre l'activité de plusieurs bibliothèques.

◆ *Le service communication et conservation*

- magasins : stockage, rondage, magasinage, service des magasiniers.

- conservation : reliure (principalement patrimoniales), politique de microfilmage, constitution d'une Réserve.
- salle de lecture : plannings de service public, tutorat et formation des lecteurs. Pour 1998-1999, la bibliothèque a 5 243 inscrits (soit plus 2.82 % par rapport à l'année précédente) ; elle a effectué 12 913 prêts (stable par rapport à l'année précédente) ; il y a eu 55 347 consultations (soit plus 8,85 % par rapport à l'année précédente)¹⁰. Les lecteurs se répartissent à égalité entre 1^{er} et 2^e cycles d'une part et doctorants, enseignants et chercheurs¹¹. De plus, en enquête statistique à partir des formulaires d'inscription est en cours de réalisation sur le public.
- PEB : il s'agit principalement d'un PEB fournisseur, avec environ 2300 demandes par an.

◆ *Les services par langue*

Ils sont au nombre de quatre : « Afrique Moyen-Orient », « Asie du Sud et du Sud-est », « Extrême-Orient », « Europe centrale et orientale et CEI ». A cause des problèmes posés par les langues rares, les « responsables de fonds » qui travaillent dans ces services s'occupent de l'ensemble du circuit du livre¹² pour leur fonds, depuis la commande des ouvrages jusqu'à leur catalogage.

c. Des difficultés demeurent

La répartition des services et des tâches telle qu'elle existe aujourd'hui à la Bibliothèque inter-universitaire des Langues Orientales est vraisemblablement celle qui s'adapte le mieux aux spécificités linguistiques de cette bibliothèque. Cependant, un certain nombre de problèmes d'organisation du travail demeurent.

- ◆ Les responsables de fonds étant les seuls à connaître leur fonds, ils tendent à travailler de manière assez isolée. La création des services transversaux a amélioré cet isolement, mais n'est pas parvenue à la faire disparaître.
- ◆ Des tâches ou des personnes sont partagées sur plusieurs services. A titre d'exemple, une personne du service général fait aussi les acquisitions en roumain et

¹⁰ Voir annexe 3.

¹¹ Voir annexe 3.

¹² Voir la 2^e partie.

en inuititut ; un responsable de fonds au service Afrique Moyen-Orient s'occupe aussi des ressources électroniques en ligne.

II – LES CONTRAINTES MATERIELLES DANS LE CADRE DE LA MODERNISATION

Alors même que la BIULO semble disposer d'une histoire, d'un patrimoine, d'une réputation et de ressources enviées, on doit se rendre à l'évidence qu'elle présente certains dysfonctionnements non négligeables. On peut choisir d'aborder cette question en établissant qu'une grande majorité des difficultés que rencontre actuellement l'établissement provient d'une part de son caractère spécifique, qui le place dans une position singulière au sein des grands établissements français, d'autre part d'une situation matérielle alarmante, qui restreint d'emblée toute tentative d'amélioration des structures actuelles.

A. LES SPECIFICITES DE LA BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES ORIENTALES

1. *Un catalogage pour une large part encore manuel*

a. L'impossibilité de cataloguer toutes les langues en même temps

La question du catalogage d'ouvrages en caractères non latins impose une série de manipulations aux bibliothécaires, qui ne disposent pas de logiciel capable de traiter simultanément toutes les langues traitées par la BIULO¹³. En l'absence de possibilités informatiques du type de celles qu'offre OCLC, ils en sont toujours aujourd'hui à enregistrer tout document leur parvenant de façon manuelle et ainsi à multiplier les écritures : sur les registres d'inventaire, puis sur celui de leur langue, enfin les catalogues papier¹⁴. Tout changement de cote oblige à un fastidieux travail de report à tous les endroits où est mentionné le document. De cette lourdeur de procédures, il découle d'abord que chaque document mobilise un laps de temps beaucoup plus long que celui pris par un traitement informatique, donc que le catalogage peut paraître accaparer les bibliothécaires, qui ne disposent plus d'assez de temps pour se consacrer à d'autres tâ-

¹³ Il existe des logiciels destinés à cataloguer en caractères cyrilliques ou en idéogrammes. Il en existe même capables de cataloguer dans deux systèmes d'écriture différents. Mais leur prix onéreux ne serait pas justifié par la quantité totale de temps dégagé. A ce jour, il n'existe pas de système informatique permettant de traiter toutes les écritures.

¹⁴ Pour une présentation de l'ensemble des catalogues, cf. annexe 1, « Registres, catalogues et systèmes de cotation à la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales ».

ches. Il faut y voir également une des raisons probables de retards de catalogage occasionnels.

b. Une informatisation inachevée

C'est l'une des raisons également de l'inachèvement de l'informatisation de la bibliothèque. Depuis 1989, les ouvrages en langues occidentales ont été intégrés (par rétro-conversion ou catalogage direct) et sont consultables dans le cédérom AUROC, ainsi que les langues non occidentales en caractères latins (vietnamien...) et les langues du pôle associé évoquées précédemment. Pour ces dernières, les titres et noms d'auteurs apparaissent en caractères latins, obtenus après translittération de la langue originale¹⁵. Il apparaît qu'une telle procédure, élargie à l'ensemble des notices en caractères non latins, serait peu viable, dans la mesure où, au-delà de la lourdeur et des coûts qu'elle implique, elle suppose la connaissance du code de translittération par le lecteur ainsi que la fiabilité totale du système de correspondance utilisé, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui (à supposer en outre qu'il existe un code commun de translittération à toutes les bibliothèques concernées pour la langue en question)¹⁶.

2. Les incertitudes concernant l'intégration au Système Universitaire (SU)

a. Le cosmopolitisme du SU

La prochaine mise en place du SU, auquel sera inévitablement intégré la BIULO, laisse pour l'instant en suspens la question de savoir si le Système permettra le catalogage en caractères non latins. Les éléments actuellement à la disposition des bibliothécaires laissent supposer que le sort des langues aux systèmes d'écriture non latins ne figure pas au premier rang des priorités.

¹⁵ « La bibliothéconomie anglo-saxonne use d'un terme générique *romanization* englobant les notions, en français distinctes, de translittération et de transcription. La première consiste à représenter les caractères d'un alphabet ou syllabaire par ceux d'un autre alphabet, en principe lettre par lettre. Elle s'attache donc à la forme de l'écrit. Par contre la transcription s'intéresse toujours à la prononciation (réalisation phonétique ou phonologique) car elle représente les éléments d'une langue (sons) par un système écrit (alphabet latin, alphabet phonétique international, etc. », Cristina CRAMEROTTI, « La Birmanie en bibliothèques », p. 395-401 in Pierre PICHARD et François ROBINNE. *Etudes birmanes en hommage à Denise Bernot*. Paris : Presses de l'Ecole française d'Extrême-Orient, 1998. Etudes thématiques 9. - p. 398.

¹⁶ Cf. pour le cas du birman, Cristina CRAMEROTTI, op. cit., p. 397-399. Cet avis se fonde également sur les comparaisons faites pour nous par Mme Mohammad, responsable du service Asie du Sud et du Sud-est, qui jugeait peu satisfaisant le système de translittération utilisé pour l'hindi.

B. LA QUESTION DES LOCAUX

1. Un problème central depuis la création de la bibliothèque : 1868, 1920-1935, 1980-81

a. L'existence de la bibliothèque conditionnée par celle de ses locaux : de 1868 à 1935

Depuis 1868, les grandes décisions touchant à la vie de la bibliothèque des langues orientales ont la plupart du temps eu pour origine l'exiguïté de ses bâtiments : c'est notamment parce que les locaux accordés par la Bibliothèque Nationale se révélaient insuffisants proportionnellement à l'ampleur des collections, que Schefer a pris la décision de l'installation rue de Lille.

De la même façon, les grandes réformes catalographiques (apparitions de nouveaux types de cotes, rénovation des notices et des catalogues...) et la constitution de nouveaux fonds durant l'entre-deux guerres ont eu pour corollaires inévitables d'abord en 1924 l'achat et l'aménagement des locaux du 4 de la rue de Lille (avec notamment la création d'une salle de lecture de plus grande dimension), puis dans les années 1930, le réaménagement partiel du 2.

b. Le public comme nouvelle source de préoccupation : 1969-1981

La question des locaux agit comme un bon révélateur du déplacement des priorités pour la BIULO de l'après-guerre, voire pour les bibliothèques en général. Du souci uniquement tourné vers les collections, on passe à celui du public, qui augmente sensiblement et attend à juste titre que l'on s'occupe de lui. La création en 1969 des annexes de Dauphine, Clichy et Asnières illustre la prise en compte, ne serait-elle que forcée, du nouvel état d'esprit qui anime les bibliothécaires.

La période de grands travaux au début des années 80 marque bien les dilemmes auxquels la BIULO commence à être en proie. Parallèlement à un accroissement important du public, elle doit, dans un cadre, des murs, qui n'ont pas évolué depuis plus de cinquante ans, gérer le stockage et la conservation de fonds qui ne cessent de s'enrichir. Lors du déménagement de 1980 la salle de lecture est supprimée et l'ensemble des magasins est réaménagé de façon à augmenter leurs capacités (certains étages sont ainsi divisés en deux).

2. *La situation actuelle : exigüité et vétusté*

a. Les principales caractéristiques des locaux actuels

Sans verser dans le spectaculaire, on ne peut que formuler un avis très sévère sur les conditions de conservation actuelles de fonds qu'on s'est plu à présenter plus haut comme uniques en leur genre tant dans leur variété linguistique qu'intellectuelle. On ne peut que louer (et plaindre) les magasiniers et bibliothécaires qui s'emploient à limiter les conséquences néfastes que de telles conditions peuvent avoir pour les documents. Les magasins ont par exemple bénéficié d'un important travail de rangement et de classement qui facilite la circulation et le repérage dans les rayons.

L'énumération de l'ensemble des dysfonctionnements risquerait donc de faire passer au second plan les efforts méritoires du personnel. Il suffit donc simplement de noter que l'exigüité des magasins (3 457 m²) oblige à entasser les ouvrages, à ranger sur la tranche des documents qui ne le supporteront pas longtemps ; que celle des bureaux nuit souvent à l'efficacité du travail des bibliothécaires, des vacataires, voire des stagiaires, qu'on ne sait jamais bien où loger ; que celle des salles de lectures (78 places pour un établissement *interuniversitaire*) empêche la mise en place d'un libre accès satisfaisant. La vétusté concerne aussi bien les toits¹⁷ (en dessous desquels se situent les magasins) par lesquels se font des infiltrations d'eau en cas de pluies importantes, que les installations électriques dans les bureaux¹⁸.

b. Les conséquences

Les conséquences pour la conservation des documents de l'accumulation de la poussière, des rangements inadéquats, des variations importantes de températures et d'hygrométrie, sont si néfastes qu'elles ont conduit la responsable du service communication et conservation à créer en 1994 une réserve à l'environnement contrôlé où entreposer les documents les plus précieux de la bibliothèque – notamment les manuscrits. Les capacités de la réserve étant évidemment limitées, d'autres solutions ont été adoptées, telles que le déménagement de certains fonds peu demandés dans des sites éloignés

¹⁷ En travaux au cours de notre stage suite à des intempéries qui avaient endommagé des ouvrages.

¹⁸ Cf. pour mémoire Nelly GUILLAUME « Des fonds spécialisés : cas des fonds thaïlandais à la bibliothèque des langues orientales », *Arabesques*, n°15, juillet-août-septembre 1999. Montpellier : ABES. p. 9-11, qui évoque p. 9 « [...] la saturation totale des espaces et de graves problèmes de sécurité, outre les infiltrations des eaux conjuguées à une exposition plein sud qui font proliférer les champignons. »

et présentant d'excellentes conditions de conservation, situés à Orsay et au Centre Technique du Livre de Bussy-Saint-Georges.

On aperçoit tout de suite les inconvénients résultant de telles dispositions, qui ne peuvent être que provisoires : d'une part la situation des fonds les plus demandés évoluent à peine, d'autre part les délais de communication des fonds entreposés sur ces sites éloignés ne satisfont ni les lecteurs ni les bibliothécaires¹⁹. On dénombre au total 3 sites ouverts au public et 6 sites de stockage.

On finira en évoquant les conditions minimales de sécurité, tant pour les personnes que pour les documents, qui devraient être respectées dans tout établissement. Il est des stades où les précautions les plus attentives du personnel ne peuvent garantir à elles seules que tous les points sensibles de l'établissement soient parfaitement sécurisés.

3. L'hypothèse d'un déménagement : les questions du libre accès, des ressources électroniques, des salles de lecture, des conditions de travail du personnel.

a. Le projet du déménagement

A écouter la personne la plus anciennement entrée dans la bibliothèque, un projet de déménagement aurait déjà été à l'étude en 1962. Le plus récent daterait de 1994 et prévoirait notamment un bâtiment sur deux niveaux et un libre accès de plus grande ampleur. Le lieu n'a cependant toujours pas été arrêté, pas plus qu'une date de travaux ou d'installation.

b. La nécessité du déménagement

On a bien vu que la situation des locaux de la BIULO est telle qu'elle oppose immédiatement une foule d'obstacles à tout essai d'amélioration des conditions de travail dans la bibliothèque.

Sans revenir à la capacité d'accueil des salles de lectures et du libre accès, on peut encore évoquer, au chapitre des services rendus au public, les possibilités accrues qu'offriraient de nouveaux locaux pour l'accueil des lecteurs aux banques de prêt et de

¹⁹ Ce d'autant plus que l'on s'est aperçu que certains fonds, peut-être mal connus du public à l'origine, ont commencé d'être très demandés à partir du moment où ils ont été envoyés à Orsay et portés à la connaissance des lecteurs pour la première fois à l'occasion de l'annonce de leur déménagement.

renseignements, la mise en place de ressources électroniques plus nombreuses, ainsi que, en interne, l'embauche de personnels titulaires supplémentaires.

Les répercussions de ces conditions matérielles se font sentir jusque dans le devenir institutionnel de la BIULO. Ainsi que l'écrivait récemment Nelly Guillaume : « L'extension du pôle associé aux langues d'origine turque (une vingtaine) proposé par la BNF n'a pas pu être acceptée faute de spécialistes en nombre suffisant, mais aussi par manque de place pour installer les personnels vacataires (le plan de travail doit être débarrassé pour laisser la place à un autre spécialiste dans une même journée), sans parler de la saturation des magasins, qui oblige à stocker des ouvrages dans des magasins en location. »²⁰

Après avoir longtemps résidé dans l'insuffisance de ses crédits, la priorité pour la BIULO dans un avenir proche consistera sans doute à obtenir ce déménagement. On peut espérer, à la suite d'événements récents, qu'elle obtienne satisfaction²¹.

²⁰ Nelly GUILLAUME. « Constituer et développer un fonds spécialisé ». p. 13-33 in Georges PERRIN (dir.). *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. Villeurbanne : Enssib, 1999. Collection la boîte à outils. - p. 30.

²¹ A la suite de l'incendie qui a détruit, dans la nuit du 10 au 11 novembre 1999, les locaux de l'INALCO et de la BIULO basés à Clichy, le projet du relogement global sur la ZAC de Tolbiac des « Langues O » aurait été évoqué avec plus de précision par les pouvoirs publics – cf. « Langues O bientôt relogé ? », *Le Monde*, vendredi 3 décembre 1999, p. 12.

III - LE DEROULEMENT DU STAGE

A. TACHES HEBDOMADAIRES

1. Organisation de l'emploi du temps

a. Cadre général

En accord avec la convention de stage passée entre l'ENSSIB et la BIULO, mon temps de travail s'est réparti équitablement entre des tâches effectuées pour le compte de la bibliothèque et le travail accompli dans l'optique du mémoire de recherche.

Cette répartition s'est traduite par une activité à mi-temps à la BIULO, soit 17 heures 30 hebdomadaires. La détermination des jours de présence a entièrement été laissée à ma convenance. Après approbation de la direction et de ma directrice de stage, j'ai donc porté mon choix sur le lundi, de 9 heures à 18 heures, le mardi de 9 heures à 17 heures et le jeudi de 9 heures 30 à 12 heures²². A de rares exceptions près, cet emploi du temps a été respecté.

b. Tâches quotidiennes

La répartition entre temps consacré à l'objet du stage et temps consacré aux tâches quotidiennes de la vie de la bibliothèque est généralement estimée à trois quarts pour un quart. Dans le cadre d'un volume horaire de présence plus restreint et vu l'ampleur du travail impliqué par l'objet du stage, le temps consacré aux tâches quotidiennes a parfois été revu à la baisse.

Ces tâches me permettant de m'insérer au mieux dans la vie de la BIULO ont résidé essentiellement en une participation au service public en qualité de tuteur, sur le modèle des tuteurs étudiants que la bibliothèque met en place chaque année. Le tutorat consiste en une aide au lecteur et se fait en salle, le plus souvent à proximité des catalogues papier et des ressources informatiques. Je l'ai pratiqué par séances de deux heures, de préférence l'après-midi aux heures d'affluence. Les explications que j'ai le plus souvent fournies ont porté sur la présentation générale de la bibliothèque et notamment de ses catalogues, ainsi que sur l'utilisation des ressources électroniques mises à la disposition du public (cédérom AUROC, cédéroms Myriade, Docthèses et Francis, catalogues en

²² Cf. annexe 2, « Documents administratifs ».

ligne Pancatalogue et BN Opale, bases de données en ligne, sites orientalistes sur Internet²³) ; il m'est arrivé également, même si mes compétences en langues « orientales » ne vont pas très loin, d'aider certains lecteurs dans leurs recherches bibliographiques sur fiches papier. A la fin de chaque séance, comme chaque tuteur, j'ai rendu à Mme Carneiro pour qu'elle puisse évaluer ce service, une fiche concernant les requêtes qui m'avaient été soumises.

Par ailleurs, j'ai pu avoir un aperçu assez précis de l'organisation et des activités de la bibliothèque grâce à la visite complète organisée par F. Carneiro et Ch. Gauthier durant les premières de stage, qui nous a fait passer dans tous les services au moins une demi-journée²⁴. Enfin, j'ai pu également à une occasion aider Mme Carneiro à classer et ranger un lot de plaques photographiques entreposé dans la réserve aux documents précieux.

2. L'objet du stage

a. L'intitulé de départ

A l'origine, le programme prévoyait une investigation à la fois dans le domaine des cotes en usage à la BIULO et dans celui des catalogues à la disposition des lecteurs. Ces deux perspectives étaient suffisamment vastes pour excéder le cadre d'un stage de trois mois passés à temps plein au sein de la bibliothèque. Il est apparu très vite qu'il n'était pas réaliste de vouloir remplir les deux contrats dans les délais et le cadre impartis. Après consultation de mes deux responsables de stage, il a été décidé de poursuivre le travail sur les deux fronts le plus loin possible, quitte à ne livrer qu'une ébauche, plutôt que de se concentrer sur un seul aspect de la question et négliger l'autre.

L'intérêt d'une vision clarifiée de l'ensemble formé d'un côté par les diverses sortes de registres d'inscription et catalogues, d'un autre par les "systèmes" de cotes en usage dans la bibliothèque, enfin par les catalogues, était qu'elle pouvait faciliter le travail des professionnels à la fois dans les services qu'ils rendent aux lecteurs et dans les tâches qui les attendent dans un futur proche. Dans le premier cas, ce travail offre un intérêt évident pour qui arrive à la bibliothèque et doit prendre connaissance au plus vite des singularités de ses fonds et de leur organisation à chaque fois spécifique. D'un autre

²³ Pour une présentation plus détaillée des ressources électroniques de la BIULO, se reporter en annexe 2 au guide du lecteur ainsi qu'au travail d'Emmanuelle Ashta.

²⁴ Pour le programme détaillé de cette visite, cf. annexe 3.

point de vue, les éléments dégagés sur la structure même des cotes, concernant leur longueur par exemple, pourront servir de base de travail aux enquêtes systématiques qui doivent être menées en préalable à toute informatisation d'envergure. Une meilleure connaissance du contenu des systèmes de classification permettrait enfin d'affiner l'évaluation des fonds et notamment d'avoir une idée plus précise de ce sur quoi portent les chiffres produits.

b. La méthode

Elle a consisté avant tout en la consultation approfondie des différents registres ou fichiers d'inventaires et de cotes de la bibliothèque (environ 140 volumes) ainsi que des catalogues. Elle s'est poursuivie par des entretiens avec les chefs et agents des différents services portant sur les situations précises de différents fonds. Ces discussions, à chaque fois fructueuses, se sont parfois renouvelées dans le but de préciser tel ou tel aspect de la question. Je tiens ici encore à remercier tout particulièrement pour leur disponibilité Mmes Rodriguez (responsable du fonds arabe) et Kalus (fonds turc) ainsi que M. Gauthier (fonds africain), Mme Mohammad (fonds indiens), Mme Cramerotti (fonds chinois) ainsi que Mlle de Bonnières (fonds slave).

D'autre part, mon travail a bénéficié des réflexions qui avaient déjà été menées sur ces sujets dans certains services de la bibliothèque depuis de nombreux mois, notamment par F. Carneiro pour les cotes, par M. Hachard pour les catalogues.

Enfin je me suis efforcé de compléter les connaissances nécessaires à la compréhension de la vie de la bibliothèque par quelques incursions dans l'histoire de l'établissement, que ce soit par des lectures pour l'histoire ancienne²⁵ ou des conversations avec les personnes les plus anciennement entrées dans la bibliothèque concernant les évolutions récentes.

c. Résultats

²⁵ Outre les articles et ouvrages déjà mentionnés plus haut, je me suis appuyé également sur la contribution écrite par Paul BOYER, « L'École nationale des langues orientales vivantes », p. 194-205 in *La vie universitaire à Paris*. Préface d'Emile Durkheim. Paris : Librairie Armand Colin, 1918 ; ainsi que sur le livre d'Henri CORDIER. *Un coin de Paris. L'École des langues orientales vivantes. 2, rue de Lille*. Paris : Ernest Leroux éditeur, 1913. 81 p.

La problématique des résultats obtenus est exposée dans l'annexe 1 de ce rapport, qui contient le document final remis à Mme Guillaume ainsi qu'à mes directeurs de stage à la fin du mois de novembre.

Le caractère général du document remis peut se résumer en la présentation d'une méthode d'investigation et des premiers résultats obtenus. Pour ce qui est des catalogues, à défaut de pouvoir entrer dans la composition de chaque fichier de langue, j'ai proposé un modèle de tableau recensant leurs caractéristiques principales et communes qui pourrait servir pour le début d'analyse de chacun d'entre eux.

En ce qui concerne les cotes, l'ampleur des résultats me paraît d'ores et déjà suffisante pour expliquer la complexité de l'ensemble et appuyer l'hypothèse que la bibliothèque a développé des fonds de langue spécifiques dont l'existence est attestée par les créations de cotes correspondantes (CHI pour le fonds chinois, ARA pour le fonds arabe, BUL pour le fonds bulgare, etc.), de manière différentielle et non coordonnée entre les années 1920 et 1970 ; ou cette autre hypothèse que le système ancien de cotation, fondé sur l'attribution de lettres de l'alphabet (A, B, AA, AB, AH, MN, etc.), a survécu pendant quelques années parallèlement aux cotes nouvellement créées destinées à les remplacer, notamment la cote GEN (généralités en langues occidentales).

En guise de suggestions, j'espère notamment avoir pu établir que l'état actuel des cotes et des catalogues souffre d'une dissémination des pratiques par service, voire par responsable de fonds, préjudiciable à la fois au service rendu au lecteur et à la définition d'une politique globale pour l'établissement ; qu'une harmonisation minimale des pratiques de ce point de vue semble souhaitable.

3. Enseignements

a. Des tâches quotidiennes

Outre le contact primordial avec le public, mes heures de tutorat m'ont permis de mesurer à quel point la question des catalogues et des cotes pouvait être un enjeu pour la bonne exécution de ses missions par la bibliothèque. Les problèmes qui m'ont été posés à ces moments-là m'ont servi par la suite pour orienter l'étude des catalogues, adopter un point de vue qui justifierait ma démarche, et faire la suggestion concrète d'utiliser ces résultats afin de produire une fiche des catalogues par langue, plus exhaustive que ce que l'on trouve dans le guide du lecteur, que l'on pourrait remettre à toute personne

venant s'inscrire et désireuse de renseignements plus précis dans le domaine qui l'intéresse.

Peut-être cette réceptivité s'est-elle accrue du fait de la situation matérielle singulière de la BIULO, mais l'importance des tracas matériels auxquels est confronté la journée durant le personnel d'une bibliothèque constitue l'autre aspect qui a le plus marqué mon séjour. D'un point de vue général, ce stage a eu en effet pour mérite de me montrer à quel point l'activité normale d'un établissement peut être accaparée par des tâches que faute de mieux on qualifiera de triviales : pannes d'électricité et/ou informatiques, problèmes de facturation, réception et stockage des documents, emplois du temps et rotation du personnel... A ce stade-là, j'ai pu constater que la coopération et la solidarité entre tous les membres du personnel revêtent une importance qui se prolonge au-delà du traditionnel esprit d'équipe nécessaire à l'exécution des tâches dans une bibliothèque.

b. De l'objet du stage

Ce travail a conduit à un véritable exercice de rigueur et de patience dont je suis le premier à déplorer le caractère inachevé. Ses enseignements portent autant sur les principes même guidant l'élaboration d'un système de cote ou d'un catalogue que sur les spécificités (intellectuelles ou du point de vue du personnel) d'une bibliothèque universitaire « spécialisée »²⁶ ou encore les différentes attitudes pouvant être adoptées quant à la tenue d'un fonds.

L'étude même partielle des cotes et des catalogues m'a conforté dans l'idée que rien n'était plus le reflet d'habitudes intellectuelles mais aussi de pratiques quotidiennes qu'un système de classification et qu'il convient sans doute d'interroger plus systématiquement les outils dont on dispose pour le traitement des documents – non pas seulement pour l'intérêt théorique que revêt la déconstruction d'un ensemble qui se présente comme intouchable mais tout aussi bien pour fournir à la décision des critères plus fiables que la préférence pour s'appuyer sur quelque chose de déjà donné. Les résultats obtenus m'auront au moins procuré cet enseignement.

²⁶ C'est-à-dire que nous avons pu vérifier *in vivo* l'ensemble des remarques énoncées par Nelly GUILLAUME in « Des fonds spécialisés : cas des fonds thaïlandais à la bibliothèque des langues orientales », op. cit.

Annexes

Contenu :

- 1 – *Registres, catalogues et systèmes de cotation à la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales* – document final produit dans le cadre du stage.
- 2 – Matériaux pour le document final : études internes, guide du lecteur...
- 3 - Documents administratifs du stage : emplois du temps
- 4 – Documents administratifs généraux : statistiques générales, rétroconversion (communiquées avec l'accord de Mmes Nelly Guillaume, Halina Giraud et Brigitte Lelièvre).

Annexe 1

**REGISTRES, CATALOGUES ET SYSTEMES DE COTATION
A LA BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES
ORIENTALES**

Version finale - 30 novembre 1999.

INTRODUCTION

Un témoignage matériel de la vie de la bibliothèque. Il serait sans doute possible de tirer de l'examen des systèmes de classification et des différents registres d'inventaire et catalogues de la Bibliothèque des Langues Orientales, des aperçus historiques originaux, voire un matériau commode pour amorcer une sociologie de l'organisation de l'établissement et de ses évolutions depuis sa réorganisation par Charles Schefer.

Un système de cote dénote du rapport qu'entretiennent le bibliothécaire et, plus largement, la bibliothèque, avec leurs fonds. De ce système, les registres autant que les catalogues gardent les traces les plus matérielles des évolutions. Son degré de complexité peut se révéler être un bon indicateur des difficultés que la bibliothèque a pu éprouver au cours de son histoire à mener une politique documentaire globale cohérente ; la tenue des registres d'inventaire et des catalogues à ce sujet témoignent de la qualité et/ou de l'existence d'un suivi de cette politique sur le long terme.

Un observateur extérieur ne pourrait apprécier la situation actuelle de la BIULO sans prendre conscience de cette relation : un système de classification n'est pas seulement le produit d'une réflexion purement intellectuelle. Il porte la marque des circonstances qui l'ont vu, et souvent obligé à naître. Dans le cas de la BIULO, le problème, presque originel, de l'exiguïté des locaux combiné à la difficulté de recruter du personnel à la fois compétent dans les langues en question et, pour le dire vite, en bibliothéconomie, a conduit à un foisonnement de cotes dont la lourdeur et la logique rendent sa perpétuation difficile à éviter.

L'attribution de cotes à l'origine ne semble pas obéir à un système rigoureusement établi, mais s'effectuer notamment selon des critères de commodités

de rangement. Les cotes de lettres de types simple, double et combiné (A, AA, AB, AH, MN...) ne paraissent pas avoir été consacrées spécifiquement à une sorte d'ouvrages²⁷, et plutôt avoir renvoyé à des emplacements physiques, donc forcément dénuées de toute signification lorsque la bibliothèque a connu sa première grande époque de travaux et de déménagement, avec l'installation au 4 de la rue de Lille en 1924.

Depuis les origines, les aléas de la vie de l'établissement se sont répercutés à chaque fois sur le système de classification et son suivi. Durant l'entre-deux guerres, les fonds nouveaux se sont multipliés (bulgare, hongrois et finno-ougrien, serbo-croate, tchèque...) tandis que d'autres plus anciens tombaient dans un état de relatif abandon, essentiellement pour des raisons de manque de personnel. Les conséquences catastrophique pour la gestion des fonds, de régulières restrictions budgétaires (au début du siècle, dans les années 40 et jusqu'à une date très récente) et de phénomènes politiques majeurs comme la première Guerre mondiale, ont contribué à produire l'ensemble actuel, constitué de plusieurs « couches » d'initiatives diverses, sédimentées au cours des années.

Des efforts ont été pourtant déployés pour instaurer une meilleure lisibilité de la situation. Dans les années 30, à la faveur peut-être du réaménagement du bâtiment du 4 de la rue de Lille, la question de l'inscription et du classement des documents a occupé une place prépondérante dans les préoccupations des bibliothécaires. Une importante entreprise de modernisation a conduit à adopter des principes en usage dans d'autres grands établissements et concerné notamment les données catalographiques ou relatives aux systèmes de cotes. C'est à cette date que les notices ont commencé d'être rédigées dans la langue et les caractères de la page de titre et complétées par une translittération (au lieu d'une transcription comme naguère). Cette mesure a logiquement entraîné la refonte complète des catalogues auteurs pour l'arabe, le turc, le persan, les langues slaves, le grec, l'arménien et le géorgien, tandis que le catalogue chinois et celui des périodiques ont été entièrement refaits. Le développement de nouvelles disciplines a également amené à réformer entière-

²⁷ Ou plutôt, si parfois un semblant de logique apparaît au départ, très souvent, elle se désagrège à mesure

ment l'ancien catalogue méthodique. L'inventaire topographique, abandonné depuis 1890, a été mis à jour²⁸.

Les fonds ont également connu à partir de cette date une nouvelle organisation, qui s'inspirait de principes anciens : « Pour ce qui est du classement des livres, nous sommes revenus à la conception de Carrière [en poste de 1872 à 1884] qui avait dû être abandonnée, faute de place, c'est-à-dire aux fonds par langues. Désormais, livres japonais, chinois, malais, arabes, persans, turcs, des langues de l'Inde et d'un certain nombre de langues européennes sont séparés du fonds général pour former autant de bibliothèques spéciales. »²⁹ On peut considérer par ailleurs que l'instauration d'une cote GEN (généralités en langues occidentales) à la fin des années 1950, succédant de fait aux cotes de lettres, avait sans doute également pour ambition de clarifier la situation.

Intérêt d'une étude des cotes. L'intérêt d'[un début d'] une vision clarifiée de l'ensemble formé d'un côté par les diverses sortes de registres d'inscription et catalogues, d'un autre par les "systèmes" de cotes en usage dans la bibliothèque, enfin par les catalogues, qui théoriquement ont pour fonction d'articuler les deux premiers sous-ensembles, est qu'elle peut faciliter le travail des professionnels à la fois dans les services qu'ils rendent aux lecteurs et dans les tâches qui les attendent dans un futur [qu'on espère] proche, que cela se traduise par l'installation d'un Système Intégré de Gestion de Bibliothèque, une nouvelle opération de rétroconversion, partielle ou généralisée, voire un déménagement. Dans le premier cas, ce travail offre un intérêt évident pour qui arrive à la bibliothèque et doit prendre connaissance au plus vite des singularités de ses fonds et de leur organisation à chaque fois spécifique. D'un autre point de vue, les éléments dégagés sur la structure même des cotes, concernant leur longueur par exemple, pourront servir de base de travail aux enquêtes systématiques qui doivent être menées en préalable à toute informatisation générale. Une réflexion similaire avait ainsi été conduite par la Bibliothèque Nationale à

que les fonds s'accroissent et qu'il faut ranger les ouvrages.

²⁸ Cf. Colette MEUVRET. « La bibliothèque de l'École Nationale des Langues Orientales vivantes ». p. 395-408 in Jean DENY et alii. *Cent-cinquantième de l'École des langues orientales : histoire, organisation et enseignements*. Paris : Imprimerie nationale, 1948. p. 406-407.

²⁹ Ibid.

l'occasion de la préparation de son nouveau système d'information. Une meilleure connaissance du contenu des systèmes de classification permettrait enfin d'affiner l'évaluation des fonds et notamment d'avoir une idée plus précise de ce sur quoi portent les chiffres produits.

L'étude approfondie des cotes a consisté essentiellement en l'analyse de leurs structures. Elle s'est décomposée en deux moments. Tout d'abord la recension exhaustive (structure formelle, date d'apparition, évolution) des différentes sortes de cotation :

- celles qu'on peut considérer comme vivantes, actuellement encore attribuées (GEN, cote de langue, Pér...),
- celles pouvant être qualifiées de « mortes » c'est-à-dire encore en usage, mais qui ne sont plus attribuées aux ouvrages entrant dans la bibliothèque³⁰,
- et d'autres théoriquement « mortes » elles aussi mais surtout « hors d'usage » (SdT, pour « Salle de Travail »), posant d'une part le redoutable problème de l'identification, certaines de ces cotes ayant été remplacées par une cote actuellement en usage mais qui n'a pas été forcément reportée dans tous les registres, fichiers et catalogues où apparaissait la cote obsolète, d'autre part celui de la localisation, lorsqu'il semble que la cote « morte et hors d'usage » a été conservée telle quelle.

Ensuite la délimitation des contenus attribués à certains types de classification, comme celle des GEN (généralités en langues occidentales) ou celles par langues (dites « orientales »)³¹. Il importait par exemple de déterminer si des ouvrages en langues non occidentales se trouvaient classés en GEN et pour quelles raisons ; ou encore sur quoi repose la distinction GEN / COL (pour collections) et si ces critères sont toujours faciles à suivre.

³⁰ Les cotes de lettres (A, AA, AB, AH, MN...) sont ainsi théoriquement fermées depuis près de quarante ans pour les dernières attribuées. Mais certaines cotes, telle Mél (pour « Mélanges ») qui ne sont plus utilisées avec la même ampleur que par le passé, continuent à être attribuées dans certains cas particuliers (comme MélVN, pour les mélanges en vietnamien).

³¹ Une autre question était de savoir si les cotes de langues n'avaient pas au cours des années, pour certaines, eu tendance à se muer insensiblement en cotes de sujet et à servir également, par exemple, pour des ouvrages en langues occidentales traitant du domaine de la langue concernée. Rien, dans les entretiens qu'on a bien voulu nous accorder, ne nous a conduits à supposer l'existence de telles pratiques.

La profusion des symboles en usage dans la bibliothèque et le manque de temps ont malheureusement empêché de produire une étude exhaustive. Les cotes de langue ont été privilégiées ; les autres, près d'une centaine, relevant d'un système de classification qui nous est vite apparu comme trop difficile à appréhender selon une logique d'ensemble et pour cette raison à appréhender dans les délais impartis. L'ambition de ce travail peut donc se résumer en la présentation d'une méthode d'investigation et des premiers résultats obtenus. Résultats dont l'ampleur nous paraît d'ores et déjà suffisante pour expliquer la complexité de l'ensemble et appuyer l'hypothèse que la bibliothèque a développé des fonds de langue spécifiques, dont l'existence est attestée par les créations de cotes correspondantes, de manière différentielle et non coordonnée entre les années 1920 et 1970 ; ou cette autre hypothèse que le système ancien de cotation, à partir de lettres de l'alphabet, a survécu pendant quelques années parallèlement aux cotes nouvellement créées destinées à les remplacer, notamment la cote GEN (généralités en langues occidentales).

Intérêt d'une étude des catalogues. Le dernier champ d'investigation de l'étude portait sur les catalogues à disposition des lecteurs : leur contenu, la période par eux couverte, leur localisation. Un tel récapitulatif avait en particulier pour ambition de faciliter l'information du lecteur (par un agent ou un document remis à son inscription) au plan de la présentation générale de la bibliothèque ou relative à son domaine d'intérêt (avec par exemple la production d'une fiche des catalogues par domaine, plus exhaustive que ce que l'on trouve dans le guide du lecteur). De telles réflexions sont menées dans certains services de la bibliothèque depuis de nombreux mois ; nous avons pu en l'occurrence bénéficier des avancées déjà réalisées et partir des éléments qui nous ont été fournis.

Trois parties distinctes vont donc se succéder dans cette présentation. Après un court rappel chronologique, la **première partie** dresse la liste des sources et registres actuellement à disposition pour identifier un document à partir soit de sa provenance (ancien fonds, acquisitions, etc.), et de son numéro

d'inventaire, attribué en fonction de cette provenance, soit de sa cote. Certaines caractéristiques utiles à la lecture de ces sources y sont précisées. La **seconde partie** est une liste des catalogues utilisables par le lecteur, liste qui ne peut que rester globale étant donné le niveau de complication auquel on se heurte dès que l'on s'attarde dans les détails. Un effort particulier a porté sur la terminologie employée pour désigner chaque type de ressource (registres et catalogues) et leur localisation. La **troisième partie** tente à la fois, d'un point de vue forcément trop superficiel, de traiter des différents types de cotes en vigueur dans l'établissement aujourd'hui et d'indiquer une façon possible d'aborder certaines des difficultés les moins inabordables de ces systèmes de classement.

1 - LES REGISTRES D'INVENTAIRES ET LES REGISTRES DE COTES

1.1. – REGISTRES D'INVENTAIRES

INTITULE	NOMBRE DE VOLUMES	CONTENU	LOCALISATION
<p><i>Jeunes de Langues</i> (JL)</p>	3	<p>Les Jeunes de langue comporte deux exemplaires de catalogue ainsi qu'un livre de cotes. Le <i>Catalogue de la Bibliothèque de l'Ecole Royale des Jeunes de langues de Paris, annexée au Collège Royal de Louis-le-Grand</i>, daté d'octobre 1838 est divisé en quatre sections, Arabe, Turc, Persan et "Polygraphie", comportant chacune leur numérotation propre : le premier ouvrage du fond arabe recevait le numéro d'ordre 1, de même le premier ouvrage du fond turc, etc. La seconde version du catalogue en possession de la bibliothèque, comportant comme sous-titre <i>Primata. Pour l'Ecole même.</i>, semble avoir été à l'usage des bibliothécaires, qui en outre y consignaient en fin de volume les prêts de documents.</p> <p>Le catalogue présente en fait deux séries de numéros d'ordre : la première, la plus ancienne, reprend l'ordre du <i>Primata</i>, et a été barrée à mesure des attributions de la seconde, réalisée vraisemblablement à l'occasion d'un récolement, qui tient notamment compte du nombre</p>	Table ronde

		<p>d'exemplaires exact des ouvrages (d'où plusieurs numéros d'ordre pour un même ouvrage).</p> <p>Le livre de cotes a dans une colonne de gauche la cote formée à partir de cette classification "1875", qualifiée d'"ancienne classification" par une inscription à l'encre rouge. La nouvelle classification, valide encore aujourd'hui, a été ajoutée dans la colonne "Titre des Ouvrages" sans indication de date à partir de laquelle faire remonter cette nouvelle cotation.</p> <p>Ex : A. Belin, <i>Notice sur les chrestomathies orientales [...]</i>, 1842</p> <p>Ancien et nouveau numéros d'ordre : 66, 67 - Ancienne cote : Pol. 67 - Nouvelle cote : Mél. 8° 61.</p>	
<i>Ancien Fonds (AF)</i>	1	Tous types de documents. Numéros d'inventaire ; cotes de lettres (simples, doubles, composées) attribuées dans le désordre, parfois raturées et transformées ; cotes Mél ; cotes disparues (SdT, Salle de la Bibliothèque, Manuscrits...) et parfois non corrigées.	Table ronde
<i>Fonds Brunet de Presle</i>	1	Numéros d'inventaire ; Cotes Mél et lettres simples (P, Q, R)	Table ronde
<i>Dons</i>	38	Tous types de documents. Numéros d'inventaire et cotes de toutes les sortes ; nombreuses corrections.	Table ronde
<i>Acquisitions</i>	57	Numéros d'inventaire et cotes de toutes les sortes ; nombreuses correc-	Table ronde

		tions.	
<i>Périodiques et collections</i>	2+cardex	<p>Un volume ancien intitulé <i>Périodiques</i> comprenant les références et le suivi de publications entrées pour la première fois à la bibliothèque entre 1874 et 1907, avec pour dernière date de publication 1909 : en langues occ., grec, russe - classés par ordre alphabétique de pays. Les derniers numéros inventoriés portent l'inscription « Transcrits aux périodiques » (comprendre le cardex).</p> <p>Un volume <i>C.d.P.</i> (Cours de Publication) comprenant les références et le suivi de 519 séries commencées entre 1881 et 1953 (avec toutefois une dernière date, isolée, en mars 1965) : en langues occ., arabe, bulgare, grec, polonais, roumain, russe, tchèque, turc... La majorité des références a été biffée au moins une fois, soit pour y attribuer une nouvelle cote : on lit alors l'inscription « Mis ... » avec un code de lettres (AN, AP...), cote de langue (CHI, ARA...), GEN ou Pér ; soit pour inscrire une nouvelle référence à la place de l'ancienne qui a disparu.</p> <p>Des registres d'inscription des acquisitions (en cours)</p> <p>Un cardex pour les périod. en langues occ. (vivants et morts séparés).</p>	<p>Volume ancien et registres « modernes » : table ronde</p> <p>Période « moderne » : bureau des périodiques (langues occidentales) ; chaque service (périodiques en langues « orientales »).</p>

		Des cardex pour les langues "orientales".	
--	--	---	--

1.2. – FICHIERS DE COTES

<i>Fichier topographique</i>	/	Dossiers de feuilles volantes regroupées par groupes de cotes : d'abord par lettres simples, doubles, composées (tiroir appelé "ancien fonds"), puis par cote de langue et de généralités (GEN). Souvent les titres sont portés en entier au départ, avec les numéros d'inventaire correspondants. Au bout de quelques années, n'est plus porté que le numéro d'inventaire, parfois rien du tout. Les dossiers s'arrêtent soit du fait de l'arrêt de l'utilisation de la cote, soit par la décision d'utilisation exclusive des registres de GEN et de langues (une mention est faite alors sur la dernière feuille signalant le renvoi aux registres).	Meuble à dossiers suspendus à côté de l'entrée du bureau du service CEI-ECO
<i>GEN</i>	26	pour les GEN. III et IV : Numéros d'inventaire et cotes. Sujets divers mais en langues "occidentales" ; quelques œuvres en langues originales dans des éditions occidentales avec la trad. en regard ou un commentaire, etc. Le début des GEN sont consultables	Table ronde

		<p>seulement sur le fichier topographique (c'est ainsi que le premier registre dédié à GEN III est entièrement vide). Les registres suivent la suite ordinaire des numéros sans donner le titre et ne commencent à donner de références d'ouvrage qu'au moment où les feuilles volantes lui cèdent la place. Par exemple, pour GEN. Il est consigné dans le fichier topo. jusqu'au numéro 834 ; au 835 il n'est plus consultable que sur le registre, dont les 43 premières pages sont restées vierges.</p>	
<i>Mél. 8°</i>	1 paquet de feuilles + 1 vol. partagé avec <i>Mél. 4°</i> 9+11 vol.	<p>Le 11^e volume voit s'achever la série <i>Mél. 8°</i> au numéro 1645 ; lui succède immédiatement <i>Br. 8°</i>1.</p> <p>Manquent les registres contenant les références de <i>Mél. 8°</i>.252 à <i>Mél. 8°</i>.611.</p> <p>Dans le fichier topographique : <i>Mél. 8°</i>. 522 et 523.</p>	Table ronde
<i>Mél. 4°</i>	1 paquet de feuilles + ½ vol. + 1 vol. partagé	Le volume partagé est celui de l'arrêt de <i>Mél. 4°</i> , au profit de <i>Br. 8°</i> .	Table ronde
<i>Br. 8°</i>	5 (en cours)		Table ronde
<i>Langues</i>		Dans chaque domaine linguistique, le registre du responsable où sont por-	Bureaux des servi-

		tées les entrées de documents dans la langue concernée.	ces de langue
<i>Fichier des collections</i>		Rassemble les cotes COL - Collections et leur contenu, de toutes langues, par ordre alphabétique.	Tiroirs en bois à côté de la table ronde
<i>Fichier des suites</i>		Ouvrages faisant partie d'une suite, tels que : encyclopédie, etc. (cotes diverses)	Tiroirs métalliques posés sur le fichier des collections
<i>Catalogues des manuscrits</i>	8	Catalogues des manuscrits conservés dans la réserve : en arabe (<i>Ms ARA</i> - 4 vol.), en turc (<i>Ms TUR</i> - 1vol.), en persan (<i>Ms PERS</i> - 1vol.), hébreu (<i>Ms HEB</i> - 1 vol.).	Originaux à la Réserve - copies au bureau Afrique-Moyen-Orient.
<i>Calepins noirs intitulés Usuels</i>	4	Répertoire de tous les ouvrages anciennement cotés SdT - toutes langues	Salle de la photocopieuse

2 - CATALOGUES DISPONIBLES

2.1. - INTRODUCTION : TERMINOLOGIE ET DESCRIPTIF DES CATALOGUES PAPIER

Calepins noirs

Salle d'entrée et salle de la photocopieuse

Contiennent les références d'ouvrages ou de périodiques [entrés au nom du responsable intellectuel ou éditorial] entrés depuis les origines jusqu'aux années 66-67 : classement par langue occidentale pour les généralités (salle de la photocopieuse), puis par langue "orientale", pour chaque langue par domaines du savoir, puis à l'intérieur de chaque domaine par classement alphabétique d'auteurs. Le problème réside d'abord dans le plan de ce classement systématique, qui ne semble obéir à aucune règle posée *a priori* mais plutôt refléter des usages sédimentés au cours du temps. Il se loge ensuite dans l'état de délabrement général de ces supports, manifesté notamment par la perte des intercalaires qui au sein de chaque calepin séparait les différentes disciplines traitées. Autant d'inconvénients qui rendent la consultation assez malaisée et auxquels remédiera sans doute le microfilmage des fiches actuellement en cours. Un projet de numérisation est également à l'étude, qui se heurte pour l'instant au problème des différentes écritures, manuscrites ou pas, contenues dans les calepins.

Calepins des périodiques

Salle d'entrée

Ensemble des collections de périodiques vivants ou morts ; en cours.

Fichier général auteurs/anonymes

Salle d'entrée

Commencé en 1966-67, contient références d'ouvrages essentiellement en langues occidentales et en caractères cyrilliques, classés par nom d'auteurs ou de collectivités éditrices ; renvois du fichier des périodiques ; doubles incomplets du fichier des périodiques.

Fichiers de langues ou Fiches papier

Salle de lecture

Commencé depuis 1967, par auteurs et matières ou seulement par matières. Les fiches "arabe" et "berbère", contenant toutes les fiches sur ces domaines, et dans toutes les langues, ont été extraites du Fichier général pour être intégrées au fichier correspondant.

Usuels

Rayonnages dans les salles de lecture

Catalogue des ouvrages de référence en accès direct dans les langues principales de la bibliothèque, situé en fin de fichier général – difficilement utilisable car non actualisé.

2. 2. – REMARQUES GENERALES SUR LES DIFFICULTES D'UTILISATION DES CATALOGUES

2.2.1. – Ajustement des objectifs originels

L'un des objectifs formulés par Mme Guillaume concernant cette étude était de s'assurer de l'exactitude des informations du guide du lecteur relatives aux différents catalogues mis à la disposition du public. Intuitivement, il est évident que le caractère par nature synthétique d'un tel document s'accommode mal avec la structure fragmentée des fonds de l'établissement. Il s'agissait en somme d'amorcer l'état des lieux des catalogues de chaque fonds – tâche dont l'achèvement aurait nécessité un stage uniquement consacré à cette tâche ou d'une longueur plus importante que celle qui m'était impartie.

Il est vite apparu d'ailleurs à l'usage, c'est-à-dire lors du service public, que la consultation des catalogues est de toutes façons toujours plus problématique que ne pourrait le suggérer un survol de ce type. Tel ouvrage recensé dans les calepins noirs ne se retrouvera ni dans le fichier général auteur ni dans le fichier de langue. Un exemple concernant les calepins du fonds arménien peut l'illustrer. Un sondage dans le calepin « Archéologie - Beaux arts - Bibliographie » y révèle la présence de périodiques³² qui ne figurent pas dans les calepins des périodiques, mais sont reportés dans le fichier général, soit au titre

³² *Le Bulletin arménologique* (Per 5307bis) : répertorié seulement dans le calepin noir, et dans le fichier général à ce titre. Ou une publication en russe (Per 7441(1)), qui figure dans le calepin ainsi que dans le fichier général (au titre et à la collectivité éditrice).

du périodique, soit au nom de l'auteur à qui a été attribué le périodique³³, soit au nom de la collectivité éditrice. La difficulté peut résider également dans des reports de cotes inachevés : des cotes disparues apparaissent en effet dans les calepins, telles que « Usuels » ou « Catalogues », alors qu'une nouvelle cote a été attribuée aux ouvrages en question³⁴. On peut évoquer également le cas d'une fiche d'un calepin comportant une cote obsolète, à laquelle correspond la même fiche erronée dans le fichier général, suivie d'une fiche identique avec la cote actuelle...

Souvent le meilleur conseil à donner à un lecteur pour satisfaire sa recherche est de consulter tous les types de catalogue. Il faudrait au moins entreprendre pour chaque fonds une étude exhaustive des calepins noirs du point de vue à la fois de leur contenu et de ses correspondances avec les fichiers auteurs (général ou de langue), ainsi que de leur structure. L'état délabré de nombreux calepins plaiderait encore en faveur d'un tel réexamen. Le cumul de tels inconvénients n'incite pas les lecteurs à les consulter spontanément.

Dans les limites de ce stage, on s'est proposé l'objectif plus modeste et réalisable, de construire, sur les bases du travail déjà entrepris par le service Général d'une part, le service Afrique-Moyen-Orient d'autre part, un outil qui pourrait servir pour le relevé de chaque fonds de langue. Il s'est toutefois vite avéré nécessaire de restreindre cet aspect de l'étude aux caractéristiques les plus générales des catalogues et non à leurs structures propres. Dans ce dernier cas, le travail, qui aurait consisté en l'élaboration de comptes-rendus détaillés de chacun d'entre eux, n'aurait guère permis de parvenir à une grille commune pouvant conduire à une vision synthétique des catalogues de l'ensemble des fonds de la bibliothèque, historiquement constitués de façon quasi autonome et, pour certains, erratique. Chaque domaine, entendu comme l'une des quatre aires géographico-linguistiques distinguées depuis le découpage de l'établissement en services, a connu un développement propre, en bonne partie hérité et de ce fait difficilement amendable en l'absence de directi-

³³ Quand le nom de l'auteur est porté seul sur la couverture du périod., on peut attribuer à celui-ci un auteur propre.

ves coordonnées et centralisées, développement lui-même décomposable en autant de destins que le domaine comporte de langues : le service Afrique-Moyen-Orient, qui regroupe les trois langues originelles de la bibliothèque, a la charge de fonds qui n'ont pas connu la même trajectoire que ceux d'Extrême-Asie, à la fois pour des raisons internes à la bibliothèque qu'externes et relevant de conjonctures économiques, politiques, voire diplomatiques complètement différentes ; mais au sein même du service Afrique-Moyen-Orient, l'organisation des fonds et de leurs catalogues diffère sensiblement selon que l'on s'occupe d'arabe, d'hébreu ou de bambara. A titre d'exemple-limite, on peut évoquer le cas du turc, dont le traitement des ouvrages a dû prendre en compte le changement d'alphabet de la langue opéré en 1928.

Il a donc été jugé moins aventureux de partir d'une situation objective, à savoir celle de n'importe quel utilisateur de la bibliothèque à la recherche d'un document et d'identifier les informations minimales nécessaires au succès de cette recherche. Le tableau dans sa version actuelle tient pour acquises deux variables, desquelles il fait découler l'ensemble des informations à collecter : le support et le type de catalogue. L'identification des supports n'a pas semblé poser de grandes difficultés puisque l'on décidait de débiter avec ce qui était directement mis à la disposition des lecteurs dans les salles de la bibliothèque (ce qui explique que nous n'ayons évoqué ni le fichier des collections ni le catalogue des manuscrits, entreposés à l'étage des bureaux). Une rapide enquête nous a permis par ailleurs de nous assurer de l'inexistence (jusqu'à preuve du contraire) d'autres catalogues qui pourraient être mis rapidement à la disposition des lecteurs. Le type des catalogues a été, pour les raisons formulées plus haut, réduit volontairement aux caractéristiques formelles les plus générales, communes à l'ensemble. La distinction systématique/méthodique a été laissée de côté en raison de l'impossibilité de qualifier bon nombre de systèmes de classement. En dehors du système analytique fonctionnant par mot-clé utilisé par le catalogue informatisé AUROC, seul le fichier matière en arabe est organisé selon un plan déclaré et explicite, inspiré de la classification CDU. Certains

³⁴ Par exemple : « Usuels » pour D. 34640, recoté GEN.III.25051 ou « Catalogues » pour A. 59674, recoté GEN.I.542

catalogues séparent en leur sein les ouvrages en langues originales et ceux en langues occidentales ; d'autres les mélangent , etc.

2.2.2. – Démarche suivie

Les renseignements qui ont paru indispensables concernent la composition des notices et la période couverte par le catalogue considéré. Cet outil consiste en un tableau élaboré en trois temps à partir d'un canevas fourni par V. Hachard qui reposait sur des distinctions de langue (ou du pays), de présence ou non de translittération, de période couverte, de type de catalogue, de type d'entrée et de support du catalogue. C'est cette version retravaillée qui a d'abord été soumise au service Afrique-Moyen-Orient. Les difficultés rencontrées par les conservateurs pour remplir le tableau ainsi que leurs suggestions ont conduit à la construction d'une seconde version qui satisfaisait les inconvénients antérieurs, dont les plus manifestes résidaient dans la longueur des renseignements à fournir et leurs recoupements concernant les langues occidentales ou le catalogue informatisé.

Dans ce second temps, le parti a été pris de réserver une feuille par langue, vu le caractère irréalisable d'un document unique et lisible qui regrouperait en un seul tableau l'ensemble des données et de partir des données communes aux catalogues de tous les fonds de la bibliothèque : un développement prenant origine dans les calepins noirs, repris ou non dans le fichier général, poursuivi ou non dans les fichiers de langue, intégré ou non dans AUROC... Il est apparu ensuite que la lisibilité de tous les tableaux gagnerait à voir regroupées sur une feuille unique et commune à tous les fonds les données consultables sur AUROC, notamment en raison de la présence de la grande majorité des ouvrages en langues occidentales (de cotes GEN) dans le catalogue informatisé. Le tableau proposé ne concernerait plus que les particularités de chaque fonds.

Proposé au service Asie du Sud et du Sud-est, cette deuxième mouture a suggéré à Mme Mohammad de nouvelles corrections, se rapportant essentiellement aux questions de translittération des notices. Une dernière discussion

avec F. Carneiro et V. Hachard a amené à intégrer une ligne « AUROC » dans chaque tableau.

La question de la composition des notices englobe celle de la langue de rédaction de la notice, qui, selon la règle érigée dans la bibliothèque, est la langue de rédaction de l'ouvrage catalogué, et celle de l'existence ou non de translittération dans le cas de langues s'écrivant en caractères non latins. La langue de rédaction peut donc se trouver être la langue propre du fonds, une langue occidentale ou non se rapportant à l'aire géographico-linguistique du fonds considéré : s'ensuit la tripartition langue originale/langues occidentales/autres langues. La translittération est traitée à l'aide de quatre rubriques qui peuvent fonctionner sur le mode de la combinaison. « Sans translittération » concerne toutes les notices en langue originale s'écrivant en caractères latins ou en caractères à la fois non latins et non transcrits ; les autres rubriques déclinent les différents cas de translittération possibles. Un catalogue peut contenir des notices de différentes sortes. La translittération des « autres langues » n'est pas indiquée dans la mesure où on peut, par la consultation du tableau correspondant à la langue en question, obtenir l'information désirée.

La période couverte doit être prise comme une indication dans la mesure où seule une étude plus approfondie des calepins et des fichiers papier permettra de déterminer un peu plus précisément les dates concernant chaque fonds. Le sondage dans le calepin « Arménien - Archéologie - Beaux arts - Bibliographie » a indiqué que les derniers ouvrages inscrits dans le calepin dans ces domaines et dans cette langue sont entrés à la bibliothèque en février 1965. L'ensemble des modifications apportées ont amené au tableau actuel, qu'on a rempli et présenté ci-dessous pour le cas de 12 langues à l'aide des informations déjà récoltées avec les versions précédentes, puis des renseignements obtenus lors de discussions avec d'autres responsables de fonds (principalement le fonds chinois et le fonds russe).

Support	Type de catalogue	Composition des notices							Période couverte		
		Langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		Sans translittération	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme		cyrilique	autres
Calepins noirs	matière/systematique										
fichier général	auteurs/alphabétique										
Fichiers de langue	matières/systematique										
	auteurs/alphabétique										
	titres/alphabétique										
AUROC	Accès multiples										

2.3 – ETUDES DE CAS

2.3.1. - Notes importantes

- Pour les ouvrages en langues occidentales entrés avant les années 1960, faire la recherche dans les calepins noirs (matière) et fichier général (auteur).
- A l'heure actuelle (1999), les fichiers matière papier sont toujours alimentés en langues en caractères non-latins.
- La rubrique « période couverte » correspond à la date de traitement des ouvrages (à leur date d'inscription dans les registres) et non à leur date d'édition.

- Descriptif général d'AUROC

par langues	Période couverte
LANGUES « OCCIDENTALES »	par tous les accès : depuis 1989 présence de nombreux ouvrages entrés avant cette date et rétro- convertis depuis.
LANGUES EN CARACTERES LATINS	
Finnois	1989...
Hongrois	1989...
Polonais	1989...
Roumain	1989...
Tchèque	1989...
Turc	1928...
Quechua	1989...
LANGUES D'AFRIQUE EN CARACTERES LATINS	1989...

par langues	Période couverte
LANGUES D'ASIE	
bengali (translittéré) ³⁵	1997...
birman (translittéré) ⁹	1995...
hindi (translittéré) ⁹	1995...
indonésien ⁹	1997...
ourdou (translittéré) ⁹	1995...
tagalog ⁹	1997...
tamoul (translittéré) ⁹	1997...
thaï (translittéré) ⁹	1995...
tibétain (translittéré) ⁹	1997...
vietnamien	1989...

³⁵ Langue du pôle associé

2.3.2. – Exemples dans les cas de douze langues

Les résultats suivants doivent être considérés comme des propositions en attente d'amélioration. Ils indiquent des tendances globales et n'ont aucune prétention d'exhaustivité³⁶.

AFRIQUE – MOYEN-ORIENT

Langue (selon la cote de langue actuelle) : arabe

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occi- dentales	autres langues (ca- ractères)				
		sans ltran- slittéra- tion	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	unique- ment en t°		arab e	idéo gram me	cyril- lique		au- tres
Calepins noirs	Matière/systématique	x	x	x	x	x			x		origines→fin 1966
Fichiers de langue	Matières/systématique		x	x					x		fin 1966→...
	Auteurs/alphabétique (1)		x	x					x		origines→09/1976
	Auteurs/alphabétique (2)		x	x					x		09/1976→...
AUROC	Auteurs/matières/ analytique					x x					1989→...

³⁶ On trouve par exemple dans les calepins noirs de japonais quelque ouvrage en turc d'avant 1928 qu'on n'a pas cru bon de rappeler dans le tableau.

Langue (selon la cote de langue actuelle) : turc

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'écriture	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	Uniquement en t°		arabe	idéogramme	cyrillique		autre
calepins noirs	Matière/systématique	x				x			x	origines→1967	
fichier général	auteurs/alphabétique (turc : caract. arabes)		x	x		x			x	origines→1928 (turc) origines→1989 (occ.)	
fichiers de langue	matières/systématique	x				x			X	1967-1989	
AUROC	auteurs/matières/ analytique	x				x				1928→... (turc) 1989→... (occ.)	

Langue (selon la cote de langue actuelle) : langues éthiopiennes

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'altération	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme	cyrillique		autres
calepins noirs	matière/systématique		x	x	x	x			x		origines→1967
fichier général	auteurs/alphabétique								x		
fichiers de langue	matières/systématique		x	x	x	x			x		origines→...
	auteurs/alphabétique		x	x	x	x			x		origines→...
AUROC	auteurs/matière/ analytique					x					1989→...

**Langue (selon la cote de langue actuelle) :
malgache et autres langues africaines**

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'écriture	+ nom de l'auteur	+ titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme	cyrillique		autres
calepins noirs	matière/systématique	x				x			x	origines → 1967	
fichier général	auteurs/alphabétique	x				x			x	origines → 1989	
fichiers de langue	matières/systématique	x				x			x	1967-1989 1989 → ... (russe)	
AUROC	auteur/matière/ analytique	x				x				1989 → ...	

ASIE DU SUD ET DU SUD-EST

Langue (selon la cote de langue actuelle) : bengali

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'écriture	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme	cyrillique		autres
calepins noirs	matière/systématique		X	X		X				1941-1967	
fichiers de langue	matières/systématique		X	X		X				1967-1994	
	auteurs/alphabétique		X	X		X				1967-1994	
AUROC	auteurs/matières/ analytique				X	X				1989→... (occ.) 1995→... (bengali)	

Langue (selon la cote de langue actuelle) : hindi

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans ltranslittération	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	unique- ment en t°		arab e	idéo gram me	Cy- rilli- que		au- tres
calepins noirs	matière/systématique		X	X		X					1936-1967
fichiers de lan- gue	matières/systématique		X	X		X					1967-1994
	auteurs/alphabétique		X	X		X					1967-1994
AUROC	auteurs/matières/ analytique				X	X					1989→... (occ.) 1995→... (hindi)

Langue (selon la cote de langue actuelle) : ourdou

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'écriture	+ nom de l'auteur	+ titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme	Cyrillique		autres
calepins noirs	matière/systématique		X	X		X				1940-1967	
fichiers de langue	matières/systématique		X	X		X				1967-1994	
	auteurs/alphabétique		X	X		X				1967-1994	
AUROC	auteurs/matières/ analytique				X	X				1989→... (occ.) 1995→... (ourdou)	

Langue (selon la cote de langue actuelle) : tamoul

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'écriture	+ nom de l'auteur	+ titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme	cyrillique		autres
calepins noirs	matière/systématique		X	X		X				1936-1967	
fichiers de langue	matières/systématique		X	X		X				1967-1997	
	auteurs/alphabétique		X	X		X				1967-1997	
AUROC	auteurs/matières/ analytique				X	X				1989→... (occ.) 1997→... (tamoul)	

EXTREME-ASIE

Langue (selon la cote de langue actuelle) : chinois

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période verte	cou-	Observations	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (ca- ractères)						
		sans ltran- slittéra- tion	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	unique- ment en t°		arab e	idéo gram me	cyril- lique				au- tres
calepins noirs	matière/systematique		x	x		x			x		origines→1967		
fichiers de lan- gue (pinyin)	matières/systematique		x	x							1967→...		
	auteurs/ titres/ alpha- bétique		x	x							1967→...	Fonds an- ciens non reversés dans les fichiers	
	titres/alphabétique		x	x									
	périodiques / alphas.			x							origines→...		
AUROC	auteurs/matières/ analytique					x					1989→...		

Langue (selon la cote de langue actuelle) : japonais

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période cou- verte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (ca- ractères)				
		sans ltran- slittéra- tion	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	unique- ment en t°		arab e	idéo gram me	cyril- lique		au- tres
calepins noirs	matière/systématique		X	X		X			X		origines→1967
fichiers de lan- gue	matières/systématique		X	X							1967→...
	auteurs / titres / alpha- bétique		X	X							1967→...
AUROC	auteurs/matières/ analytique					X					1989→...

CEI & EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Langue (selon la cote de langue actuelle) : russe

Support	Type de catalogue	Composition des notices								Période couverte	
		langue originale				langues occidentales	autres langues (caractères)				
		sans l'écriture	+ t° nom de l'auteur	+ t° titre	uniquement en t°		arabe	idéogramme	cyrillique		autres
calepins noirs	matière/systématique	X	X			X				origines→1967	
fichier général	auteurs/alphabétique		X							origines→...	
fichiers de langue	matières/systématique	X	X							1967→...	
AUROC	auteurs/matières/ analytique					X				1989→...	

3 - TENTATIVE DE RECENSION ET D'HISTORIQUE DES COTES

3.1. - METHODE SUIVIE :

L'examen des fichiers topographiques a permis d'identifier les ouvrages qui portent les premières cotes attribuées dans un domaine (quelques cotes de lettres ont également été traitées) ; on a pu ensuite, au moyen d'un recouplement dans les registres d'inventaire, déterminer la date d'inscription des premiers ouvrages à entrer sous la cote en question. On a pu pour certaines langues, notamment d'Asie du Sud et du Sud-Est, consulter (ou faire consulter) les registres des responsables de fonds. Enfin certaines informations précieuses sont de sources orales. Ces diverses origines sont indiquées à l'aide de symboles dans les tableaux qui suivent.

Il a pu quelquefois y avoir ambiguïté concernant les dates établies, dans la mesure où les premiers ouvrages entrés sous une cote ne sont pas forcément ceux qui ont le numéro d'inventaire le plus petit. Dans ces cas-là, le parti adopté a consisté à considérer l'ouvrage le plus anciennement inscrit dans les registres comme l'initiateur de la cote, quand bien même il ne porte pas le numéro 1 et dans la mesure où il s'avère qu'il porte une cote originale et non une cote corrigée après coup. Ces cas sont assez fréquents dans les cotes de lettres et il ne serait pas non plus aberrant de penser que nombre d'emplacements dans les registres où devait être portée la cote ont été laissés vides à l'époque de l'inscription dans le registre et ajoutées plusieurs années après, à l'occasion de la création d'une nouvelle cote (certaines cotes en effet débutent parfois par une série d'ouvrages entrés aux environs de la même date, alors que l'ouvrage le plus anciennement inscrit n'apparaît que bien plus tard dans le classement).

Là encore, ces résultats doivent donc être considérés comme des hypothèses ou des propositions.

3.2 – NOTE SUR LA STRUCTURE GENERALE DES COTES

3.2.1. – Cotes de lettres

Utilisées de l'ouverture des premiers registres par Carrière (1874) jusqu'au début des années 60, les cotes de lettres sont de trois sortes : simple, doubles, composées. Hormis le cas du II (double i), qu'on pouvait confondre avec une mention en chiffres romains, le fait que certaines lettres ou certaines combinaisons n'aient pas été utilisées est souvent inexplicable. Leur structure générale est : Lettre(s) + nombre romain + nombre arabe. Exemple : A.IV.33

Les nombres romains renvoient vraisemblablement à des emplacements physiques du 3^e étage du 2 rue de Lille, où étaient rangés les ouvrages, sans doute des étagères numérotées de I à XI ou XII (sources : EE, FC, LdA)³⁷. Plaident en faveur de cette hypothèse que le nombre d'ouvrages sous chaque cote dépassait rarement les 50 unités dans les cotes que l'on peut dater de la fin du XIX^e siècle (cf. ci-dessous) ainsi que la remarque de Colette Meuvret relative au projet d'A. Carrière de procéder à un rangement des ouvrages par langue dès les années 1870 et abandonné de fait pour des raisons de manque d'espace. Le dépassement postérieur des 50 unités par sous-cote suggère que l'emplacement de rangement a pu disparaître ou être modifié par la suite et la cote demeurer tout de même en l'état.

Le contenu des cotes de lettres est aléatoire. Les premières cotes, les cotes simples, semblent parfois regrouper, au début, un certain type d'ouvrages (cf ? la cote A par exemple). Le classement paraît s'être fait ensuite selon les possibilités de rangement disponibles.

3.2.2. – Cotes de langues

Les cotes de langues rassemblent les ouvrages rédigés dans la langue concernée. Elles apparaissent à partir des années 20 et semblent étroitement liées, dans leur forme même, aux circonstances particulières de naissance du fond. Ainsi la cote PB, reprenant les initiales de Paul Boyer, est utilisée pour le fond russe suite au legs au début des années 1950 de la bibliothèque personnelle de l'ancien directeur à la bibliothèque des langues orientales, qui comprenait une forte proportion d'ouvrages en russe ; peut-être aussi par hommage à celui qui

³⁷ Abréviations des « sources » : LdA : Laurence d'Alauzier, FdB : Françoise de Bonnières, FC : Florence Carneiro, CC : Cristina Cramerotti, CG : Christophe Gautier, EE : Elisabeth Eude, MK : Marielle Kalus, BLL : Brigitte Lelievre, SM : Sultana Mohammad, NR : Nathalie Rodriguez.

a conduit l'établissement à développer ses fonds slaves. De la même manière, Meillet a donné certaines lettres de son nom, MEI, au fond arménien qu'il a grandement contribué à enrichir. Les raisons de ces choix ne sont toujours très compréhensibles et demeurent relativement rares. La plupart des cotes de langues s'écrivent à l'aide des deux ou trois premières lettres ou des initiales du nom de la langue en français : ARA (arabe), CHI (Chine), JAP (japonais), POL (polonais), HON ou HUN (hongrois), GRE (grec), IN (indonésien), VN (vietnamien)... Les langues d'Inde sont désignées à l'aide d'une sous-cote construite sur le modèle IND+lettres du nom de la langue : INDHI (hindi), INDUR (ourdou)...

Les cotes de langues se structurent de la façon suivante :

code langue + mention de format en chiffres romains + numéro séquentiel en nombre arabe

Exemple : ARA.III.101

Symboles des mentions de format :

I	f°	III	8°
II	4°	IV	12°

3.2.3. – Périodiques, collections, mélanges, brochures,

La structure globale actuelle de la cote des périodiques : Pér + numéro séquentiel + (numéro de la publication). Concernant la question des anciennes cotes, se référer au 3.4. Les cotes de collections sont construites sur le même modèle. Exemple : COL 2448 (9). Il existe au moins une exception, pour les périodiques en chinois, classés sous la cote CHIP.

Les cotes de mélanges et brochures se construisent de la même façon que les cotes de lettres : code (Mél. ou Br.) + mention de format (dans ce cas-là, 4° ou 8°) + numéro séquentiel.

La cote Mél. a été remplacée par la cote Br. (cf. 1.2.). Elle subsiste dans quelques cas particuliers : Mél.VN (pour les mélanges en vietnamien).

3.3 – DES FONDS ANCIENS AUX ANNEES 1960 : LISTE DES COTES DE LETTRES : 78

TYPES DE COTE

3.3.1. – Enumération

3.2.1.1. - 23 de type « simple »

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
	M	N	O	P	Q	R	T	U	V	X	Y

3.2.1.2. - 21 de type « double »

AA	BB	CC	DD	EE	FF	GG	HH	JJ	KK	LL	MM
	NN	OO	PP	QQ	RR	SS	TT	UU	VV		

3.2.1.3. - 34 de type « composé »

AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI	AJ	AL	AM	AN
	AO	AP	BA	BC	CD	DE	ED	EF	FG	GH	HD
	HI	IJ	LK	MN	OH	OP	QR	ST	UV	XY	ZA

3.3.2. – Exemples détaillés

Cotes		Début	Fin	Contenu
LETTRES SIMPLES				
A	A.I.1-12	1875	1887	JF+AF (arabe)
	A.II.1-17	1874	c.1919	JF+AF (arabe)
	A.III.1-55	1874	1874	JF+AF
	A.IV.1-32	1874	1878-79	JF+AF
	A.V.1-18	?	1922 (à vérifier)	JF+AF
	A.VI.1-46	1874	1888	JF+AF
LETTRES DOUBLES				
AA	AA.I.1-25	février 1894	décembre 1897	
	AA.II.1-25	mars 1886	juin 1886	
	AA.III.1-42	avril 1886	juin 1886	
	AA.IV.1-55	janvier 1881	mars 1888	
	AA.V.1-35	mai 1886	juin 1886	
	AA.VI.1-32	juillet 1879	octobre 1886	AF+JL+A+D
	AA.VII.1-38	juin 1884	juin 1891	AF+A+D
	AA.VIII.1-56	juin 1884	c. octobre 1886	
	AA.IX.1-50	octobre 1885	mai 1886	
	AA.X.1-46	janvier 1917	février 1917	
	AA.XI.1-40	janvier 1917, voire mai 1912	juillet 1917	
LETTRES COMPOSEES				
AB	AB.I.1-35	1937	1952	AF+JL

	AB.II.1-44	1937	1945	AF
	AB.III.1-63	1937	1941	AF
	AB.IV.1-64	1937	1944	AF
	AB.V.1-8	1941	1943	AF
	AB.VI.1-65	1941	1944	
	AB.VII.1-69	1941	1943	
	AB.VIII.1-76	1941	1945	
AH	AH.I.1-121	08/1926	05/1962	
	AH.II.1-160	08/1926	06/1962	
	AH.III.1-205	07/1926	05/1962	
	AH.IV.1-158	01/1926	06/1962	
	AH.V.1-209	07/1926	08/1962	
	AH.VI.1-196	08/1927	06/1962	
	AH.VII.1-176	c. 08-10/1926	09/1962	La cote des derniers ouvrages inscrits n'a pas été reportée sur le registre de dons.
	AH.VIII.1-171	04/1929	09/1962	Dernier ouvrage avec cote GEN.III.1808 (D 47 709), laquelle dans les feuilles GEN est attribuée à D 47 710, qui dans le registre de dons n'a pas reçu de cote...

3.4. – COTES DU PREMIER CATALOGUE DES PERIODIQUES

3.4.1. – Caractère général du problème posé par ce catalogue

Un autre aspect des difficultés posées par les systèmes de cotes en usage dans la bibliothèque réside la localisation de fonds anciens dont les cotes ont été modifiées sans que ces modifications aient été portées sur tous les registres et catalogues recensant ces fonds. Un exemple est particulièrement éclairant de ce point de vue : celui du premier registre d'inventaire des périodiques, intitulé *Catalogue des périodiques*, qui servait également de cardex pour le suivi des publications. Son examen établit les documents inventoriés y possèdent des cotes obsolètes et non corrigées, qui rendent son utilisation par le personnel trop compliquée pour être efficace.

La méthode suivie pour éclaircir la lecture du registre a consisté à recouper systématiquement les données consignées (cotes, numéros d'inventaire) pour chaque périodique à la fois avec les calepins noirs et les registres d'inventaire, afin principalement d'identifier les « nouvelles » cotes attribuées aux publications en question et de préparer les corrections sur registre qui s'imposent.

3.4.2. – Exemples

Titre du périodique	Cote du <i>Catalogue des périodiques</i>	Cote « nouvelle » à reporter / source (c : calepins ; r : registre)	Observations ³⁸
<i>Annuaire de la Société archéologique de la province de Constantine</i>	PER.V-4. et B. 11	Pér. 5174 (c+r)	
<i>Bulletin de correspondance africaine</i>	PER.V-5.	Pér. 5260 (c+r)	
<i>Publication de l'Ecole des lettres d'Alger</i>	H. 6	Pér. 5060 (B ?) (c)	Suite du précédent
<i>Revue africaine. Journal des travaux de la société histori-</i>	PER.II-1. et A. 4	Pér. 5002 (c)	

³⁸ On a omis de préciser les cas où existe la mention « CTL », portée après 1997 sur certaines notices des calepins.

<i>que algérienne</i>			
<i>Revue algérienne et tunisienne de législation et de jurisprudence publiée par l'Ecole de droit d'Alger</i>	PER.XIV-3. (barré) et F.4	Pér. 5014 (c)	
<i>Literatur-Blatt für Orientalische Philologie, herausg. von Prof. Dr. Ernst Kuhn in München [sic]</i>	PER. II-9.	PER. 11032	
<i>Orientalische Bibliographie... herausgegeben von Dr. A. Müller.</i>	(pas de cote)	GEN.III.5209 (r)	Pas recensé dans les calepins des périod. ni dans calepins intitulés « Allemagne – bibliographie » ni « Orientalisme - bibliographie » - présent au nom de A. Müller dans le fichier général.
<i>Palästinajahrbuch des deutschen evangelischen Instituts für Altertumswissenschaft des heiligen Landes zu Jerusalem</i>	OO.IX.57	Pér. 5395	
<i>Dr. A. Petermann's Mittheilungen [sic] aus Justus Perthe's geographischer Anstalt...</i>	PER. IV-3.	Pér. 5043 (c)	Le titre est corrigé sur le calepin et porte « Mittheilungen ».
<i>Zeitschrift für allgemeine Erdkunde...</i>	PER. V-7.	Pér. 5030 (c)	
<i>Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins</i>	PER. V-8. et C. 6	Pér. 5009 (c)	Ajouté entre crochets dans le catalogue : <i>Zeitschrift der deutsch. Morg. Gesells. cpl. D 2192</i>
<i>Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes</i>	PER. II-10. et C. 6	Pér. 20 008 (c)	
<i>Annual Report of the Board of regents of the Smithsonian Institution</i>	PER. VI-1.	Pér. 5177 (c)	
<i>Journal of the American Oriental Society</i>	PER. I-5. et F. VII	Pér. 5004 (c)	
<i>The Asiatic Journal and monthly Register for British India and its Dependencies</i>	PER. X-1. et « A 8 et 9 »	Pér. 5171 (c)	
<i>The Chinese and Japanese Repository of facts and events...</i>	Pas de cote	Pér. 20 015 (c)	11 numéros, édités à Londres. La même publication a été rééditée à Nendeln chez Kraus Reprint Ltd (cote Pér. 8502).
<i>The Journal of the Royal</i>	PER. I-1. et	Pér. 5006 (c)	Titre entier : <i>The Journal</i>

<i>Asiatic Society</i>	Pér. A. 11		<i>of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland, devenu The Journal of the Royal Asiatic Society (dixit la notice).</i>
<i>Transactions of the Royal Asiatic Society</i>	PER. I-2 et Pér. A. 10	Pér. 5184 (c)	Même modification de titre que ci-dessus.
<i>The Journal of the Royal Geographical Society of London</i>	PER. IV-2 et B.6	Pér. 5134 (c)	
<i>Palestine Exploration Fund. Quarterly Statements</i>	PER. V-9	Pér. 5228 (c)	
<i>Ararat. Revue mensuelle, en arménien.</i>	PER. XIII-4 (soubassement de l'armoire des Mél.8°)	Pér. 5303 (c)	Editée à Jérusalem (1868-1917)
<i>La Colombe du Massis</i>	PER. VIII-5.	Pér. 514 (c)	
<i>Pazmaveb. Revue arménienne</i>	PER. XIII-6. (soubassement de l'armoire des Mél.8°)	Pér. 5299 (c)	
<i>Sion. Journal philologique et littéraire</i>	PER. VIII-2.	[Pér.] 5301 (fichier général)	1866 – 1877 Non répertorié ni dans calepins pério. ni dans calepin « Arménien – collections & périodiques »
<i>Gazette du Turkestan</i>	PER. III-8	PER. III-8 (r)	Un seul volume – 1883. <i>La Gazette</i> n'est répertoriée ni dans les calepins pério. ni dans le fichier général ni dans le registre topo. des pério. où son format (folio) aurait dû la conduire à être dotée d'un numéro entre 1 et 500 (pour suivre l'organisation du registre, qui affecte des tranches de nombres à différents types de formats).
<i>Österreichische Monatschrift für den Orient</i>	PER. VIII-10	Pér. 506 (c)	
<i>Publications de l'Académie yougoslave [sic] d'Agram</i>	PER. VII-3 et « C. 10		

répartie entre <i>Rad Jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti</i> <i>Stari pisci hrvatski</i> <i>Starine</i> <i>Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium</i> <i>Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium</i> <i>Ljetopis jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti</i> <i>Djela jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti</i> <i>Zbornik za narodni život i običaje južnih Slavena</i> <i>Grada za povjest knizevnosti hrvatske</i>	et 11 »	Pér. 5020 (c) Pér. 5122 (c) Pér. 5119 (c) Pér. 5121 (c) Pér. 5120 (c) Pér. 5023 (c) Pér. 603 (c) Pér. 5022 (c) Pér. 5024 (c)	
<i>Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes</i>	J.I, J.II→J.XXIII	Pér. 5017 (c)	
<i>The Chinese Recorder and Missionary Journal</i>	PER. II-5.		
<i>Journal of the North-China Branch of the Royal Asiatic Society</i>	PER. I-3 et C.5	Pér. 5094 (c)	
<i>Institut Egyptien [sic]</i>	PER. IX-6 et C.7	Pér. 5073 (c)	Enregistré dans les calepins uniquement sous le titre <i>Mémoires présentés à l'Institut Egyptien.</i>
<i>Raoudet el-meddaris el Misrieh</i>	PER. XIII-2 « Soubassement de l'armoire des Mél. 8° » ainsi que « D[on]. de M. Sch[efer]. » (au crayon)	Pér. 20 002 (c)	Dans les calepins, translittéré différemment : <i>Rawda al-muddaris al-misriya</i>
<i>Boletín de la Real Academia de la historia</i>	PER. XI-8 et D	Pér. 5273 (c)	
<i>Memorias de la Real Academia de Historia</i>	PER. XII-1 et D	Pér. 5272 (c)	
<i>Revista de ciencias historicas</i>	PER. II-14 et D	Pér. 5274 (c)	
<i>Mémoires de la Société d'Ethnologie</i>	PER. XIII-5 « (Soubassement des	Pér. 5138 (c)	Entrée au titre <i>Mémoires de la Société ethnologique</i>

répartie entre <i>Rad Jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti</i> <i>Stari psci hrvatski</i> <i>Starine</i> <i>Monumenta spectantia historiam Slavorum meridionalium</i> <i>Monumenta historico-juridica Slavorum meridionalium</i> <i>Ljetopis jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti</i> <i>Djela jugoslavenske akademije znanosti i umjetnosti</i> <i>Zbornik za narodni zivot i obicaje juznih Slavena</i> <i>Grada za povjest knizevnosti hrvatske</i>	et 11 »	Pér. 5020 (c) Pér. 5122 (c) Pér. 5119 (c) Pér. 5121 (c) Pér. 5120 (c) Pér. 5023 (c) Pér. 603 (c) Pér. 5022 (c) Pér. 5024 (c)	
<i>Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes</i>	J.I, J.II→J.XXIII	Pér. 5017 (c)	
<i>The Chinese Recorder and Missionary Journal</i>	PER. II-5.		
<i>Journal of the North-China Branch of the Royal Asiatic Society</i>	PER. I-3 et C.5	Pér. 5094 (c)	
<i>Institut Egyptien [sic]</i>	PER. IX-6 et C.7	Pér. 5073 (c)	Enregistré dans les calepins uniquement sous le titre <i>Mémoires présentés à l'Institut Egyptien.</i>
<i>Raoudet el-meddaris el Misrieh</i>	PER. XIII-2 « Soubassement de l'armoire des Mél. 8° » ainsi que « D[on]. de M. Sch[efer]. » (au crayon)	Pér. 20 002 (c)	Dans les calepins, transcrit différemment : <i>Rawda al-muddaris al-misriya</i>
<i>Boletin de la Real Academia de la historia</i>	PER. XI-8 et D	Pér. 5273 (c)	
<i>Memorias de la Real Academia de Historia</i>	PER. XII-1 et D	Pér. 5272 (c)	
<i>Revista de ciencias historicas</i>	PER. II-14 et D	Pér. 5274 (c)	
<i>Mémoires de la Société d'Ethnologie</i>	PER. XIII-5 « (Soubassement des	Pér. 5138 (c)	Entrée au titre <i>Mémoires de la Société ethnologique</i>

3.5.2. – Fonds de langue

EXTREME- ASIE	Cotes	Première apparition de la cote comme cote originale (indication des sources : * : fichier topographique ~ : registres ⌘ : source orale)	Observations
CHINE	CHI+n	~1922 (A 24 614)	Les premières cotes de langue en chinois n'indiquaient pas de mention de format, du fait des caractéristiques matérielles des ouvrages en question (coffrets de fascicules) – d'où la cote CHI.n, CHI.n+1, etc., jusqu'à CHI.6000. La mention de format (I, II, III, IV) n'apparaîtrait que relativement tardivement, pour des raisons d'harmonisation avec le système général de cotation en vigueur dans la bibliothèque, et a remplacé l'ancienne forme.
	CHI.III.1	~⌘ mars 1991	

ASIE DU SUD ET DU SUD- EST	Cotes	Première apparition de la cote comme cote originale (indication des sources : * : fichier topographique ~ : registres ⌘ : source orale)	Observations
<i>INDE</i>			
ASSAMAIS	INDAS.III	*1939	
	INDAS.IV	*1976	
BENGALI	INDBE.I	~1979	On peut trouver un livre coté INDBE. ? ? . ? ? en 1929 dans les registres d'acq.
	INDBE.II	~1979	
	INDBE.III	~1941	
	INDBE.IV	~1941	
CINGHALAIS	CIN.IV	~1996	Un ouvrage
GOND	INDGO.III	*1965	Un ouvrage
GUJRATI	INDGU.II	*1950	Un ouvrage
	INDGU.IV	*1950	
HINDI	INDHI.I	~1962	
	INDHI.II	~1936	
	INDHI.III	~1936	On peut trouver un livre coté INDHI. ? ? . ? ? en 1929 dans les registres d'acq.
	INDHI.IV	~1936	

AUTRES LANGUES INDIENNES	IND.II	*1973	≠ Langues dravidiennes et aryennes, parlées par un nombre restreint de populations (habitant des régions montagneuses, etc.) et regroupées par commodité sous IND afin d'éviter une multiplication inutile des cotes.
	IND.III	*1957	
	IND.IV	*1960	
KANNADA	INDKA.II	*c.1975	Livre : Kihel's kannada-english Dic. *1948
	INDKA.III	*1948	
	INDKA.IV	*1948	
KASHMIRI	INDKAS.III	*1987	
MARATHI	INDMA.II	*1985 (?)	
	INDMA.III.12	*1978	Un ouvrage, A 156 230, avec une cote GEN.II
MAYALAM	INDMA.II	*1965	*1965
	INDMA.III	*1967	
	INDAMA.IV	*1967	
NEPALI	NEP.II	~1968	
	NEP.III	~1968	
	NEP.IV	~1968	
ORIYA	INDOR.IV	*1976	Un ouvrage
OURDOU	INDUR.I	~1940	
	INDUR.II	~1963	
	INDUR.III	~1940	
	INDUR.IV	~1959	
PANJABI	INDPAN.II	*1963	
	INDPAN.III	1977	
	INDPAN.IV	1976	

PRAKRIT	INDPRA.II	*1954	2 ouvrages
SANSKRIT	INDSA.I	*1935	Un ouvrage, recoté récemment
	INDASA.II	*1942	
	INDSA.III	*1957	INDSA.III.1 : Le registre n'a pas été corrigé et porte IND.III.1 (A54 819)
	INDSA.IV	*1955	Cotation sans doute postérieure (rajoutée après-coup dans l'espace laissé vierge)
SINDHI	INDSI.III	~*1974	2 ouvrages
TAMOUL	INDTA.I	~?	On peut trouver un livre coté INDTA. ? ? . ? ? en 1929 dans les registres d'acq.
	INDTA.II	~1936	
	INDTA.III	~1936	
	INDTA.IV	~1936	
TELUGU	INDTE.II	*1960	
	INDTE.III	*1954	
	INDTE.IV	*1960 (? ?)	INDTE.IV.1 renvoie à A 59 721, qui est décrit comme un lot de brochures dans le registre, avec pour cotes Mél. 8° 1473, 1476 ; Pér 20754, 1503, 1531, 1475, etc. – on lit par en-dessous un « IV.1 » barré : recotation ?
VIETNAMIEN	ANN.I.1-2	~1958	Dernier livre inscrit en 1979
	VN.I.3-...	~1979	
	ANN.II.4-11	~années 1960	
	VN.II.12-...	~1973	
	ANN.III.1-159	~1952 Trou de ANN.III.35 à 37	Dernier livre inscrit en 1965

	VN.III.151 ; 160-...	~1965	Fin du 1 ^{er} cahier à VN.III.1500 – renvoi au 2 ^e cahier pour le 1501.
	ANN.IV.1- 137	~1952 Trou de 138 à 216	Dernier livre inscrit en 1965
	VN.IV.217- ...	~1973 Trou de 220 à 239 Reprise à VN.IV.240 : 1975	Fin du 1 ^{er} cahier à VN.IV.1456. La fin du 1 ^{er} cahier est occupé par des (re)cotations d'ouvrages en usuels.
	ANN.Mél.1 à 6	~1-2 : ancien 3-6 : 1983-86	
	VN.Mél.7-10	~1987	Suite sur registre
CAMBODGIEN	CAM.I	~* Rien d'inscrit	Ne se reporter qu'aux registres
	CAM.II.1-85	~1974 (?)	Dernier livre inscrit en 1982
	CAM.III.1- 175	~1974	
	CAM.IV.1-76	~1974	
	CAM.Br.1 (1,2)	~1989	
	PER	~1980	
MALAIS	MAL.I.1-5	~1953	Dernier livre inscrit en 1968
	MAL.I.6-...	~ Rien	
	MAL.II.1-37	~1945	Dernier livre inscrit en 1968
	MAL.II.38-...		Registre (un seul ouvrage, inscrit en 1991 - n°129 518, avec une cote différente reportée sur le registre d'acquisition)
	MAL.III.1- 423	~1945	Dernier livre inscrit en 1975 – rien de MAL.III.424 à 439
	MAL.III.440- ...	~1979	

	MAL.IV.1-229	~1945	Dernier livre inscrit en1973 – rien de MAL.IV.230 à 239.
	MAL.IV.240- ...	~1979	
	MAL.Mél.1-2	~1930's	
	MAL.Mél.3-5	~1951-53	
	LAM.I	~Rien	
	LAM.II	~Rien	
	LAM.III.1-...	~1977	
	LAM.IV.1-...	~1977	
INDONESIEN			
	IN.I.1	~1980	
	IN.II.1	~1990	
	IN.III.1	~1977	IN.III.419 : passage au 2 ^e registre
	IN.IV.1	~1976	
	Usuels		2 ^e registre
TAGALOG			
	TAG.II.1	~1972	
	TAG.III.1	~1972	
	TAG.IV	~1972	
LAOTIEN			
	LAO.I	~Rien	
	LAO.II.1	~1974	
	LAO.III.1	~1974	
	LAO.IV.1	~1974	
	Usuels	~1990	

AFRIQUE ET MOYEN-ORIENT	Cotes	Première apparition de la cote comme cote originale (indication des sources : * : fichier topographique ~ : registres H : source orale)	Observations
ARABE	ARA I, II, III, IV	*1946-47	
PERSAN	PERS.I.1-32	*1947	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1994
	PERS.II.1-151	*1948	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1994
	PERS.III.1-1030	*1947	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1967
	PERS.IV.1-166	*1947	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1967
TURC	TUR.I.1-72	*1941	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1975
	TUR.II.1-199	*1941	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1975
	TUR.III.1-1072	*1932	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1966 (puis reg.)
	TUR.IV.1-1073	*1932	Dernier livre inscrit sur source consultée en 1966 (puis reg.)
	TUR.Mél.1-20		
LANGUES ETHIOPIENNES	ETH	~1972	
MALGACHE	MALG	~1975	
LANGUES AFRICAINES	AFR	~1966	Concerne les autres langues africaines parlées sur le continent, y compris Afrikaaner ainsi que les langues du domaine berbère depuis 1991.

CEI & EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE	Cotes	Première apparition de la cote comme cote originale (indication des sources : * : fichier topographique ~ : registres ⌘ : source orale)	Dernière année reportée sur la source consultée	Observations
RUSSE	PB.I.1-121	*1952	1966	
	PB.II.1-971	*1949	1966	
	PB.III.1- 4074	*1952	1966	
	PB.IV.1- 2497	*1952	1966	
ARMENIEN	MEI.I.1-19	*04/1950	12/1975	
	MEI.II.1-144	*06/1938	08/1968	Suite sur registre
	MEI.III.1-875	*1932	11/1967	Pas d'ouvrage en 13
	MEI.IV.1- 650	*1938	07/1968	Suite sur registre
	MEI.Mél. 3-6	*11/1951	07/1953	Pas de trace de Mél. 1-2 dans les fichiers topo.
BULGARE	BUL.I.1-54	*1932	30/03/1998	en cours
	BUL.II.1-305	*1932	1999	La date de la dernière année est la date d'édition du dernier livre inscrit dans le fichier topo.
	BUL.III.1- 1101	*1932	04/1967	Suite sur registre

	BUL.IV.1-694	*1932	c. 1966	Aucun numéro d'inventaire correspondant aux titres rangés de 688 à 694 – dernier numéro reporté : le 687 (D 51 535)
	BUL.Mél.1-15	*c. 1930	1959	
GEORGIEN	GEO.I.1-10	03/1947	11/1975	
	GEO.II.1-174	03/1946	06/1999	
	GEO.III.1-604	06/1938	10/1999	Cotes 50 à 55, 131 non utilisées
	GEO.IV.1-190	12/1943	11/1997	
HONGROIS	HON.I.1-25	*07/1954	09/1997	Partout : on peut lire parfois « HUN » à la place de HON.
	HON.II.1-151	*08/1948	09/1999	
	HON.III.1-716	*08/1948	12/1967	Suite sur registre d'inventaire
	HON.IV.1-952	*08/1948	08/1967	Suite sur registre d'inventaire
POLONAIS	POL.I.1-47	*10/1953	06/1998	
	POL.II.1-98	*06/1953	04/1967	Suite sur registre
	POL.III.1-948	*09/1953	11/1966	Suite sur registre
	POL.IV.1-561	*07/1953	03/1967	Suite sur registre
ROUMAIN	ROU.I.1-22	*12/1950	? (D 44 415 : pas ROU)	
	ROU.II.1-95	*12/1950	07/1967	

	ROU.III.1-489	*02/1950	c.06-10/1967	
	ROU.IV.1-773	*02/1950	c.04-06/1967	N°773 : D 52 509 : dans le registre d'acq. = 1423 (?)
TCHEQUE	TCH.I.1-94	*11/1949	06/99	
	TCH.II.1-342	*10/1950	09/99	
	TCH.III.1-828	*10/1950	04/1967	
	TCH.IV.1-530	*10/1950	10/1966	
UKRAINIEN	UKR.I.1-24	*08/1952	04/1997	
	UKR.II.1-84	*11/1949	c. 09/1966	
	UKR.III.1-734	*07/1949	c.09/1966	
	UKR.IV.1-498	*07/1949	c.02/1966	

3.5.3. – Particularités de certaines cotes

3.5.3.1. - Cotes localisables (par ordre alphabétique)

AZE : azéri - les langues turciques des pays de l'ex-URSS et écrites en cyrillique sont habituellement classées en PB, mais dans les années 1980, une cote AZE pour l'azéri aurait été créée, ne concernant que quelques livres (source : FdB).

CHI : chinois - L'ensemble des cotes de lettres attribués aux ouvrages en chinois aurait été transformé dans les années 30 en cote CHI. Il a été créé par ailleurs une cote CHI.20 000, réservée aux collections, puis transformée en CHI. 2000 et arrêtée en 2047 : soit 47 collections, équivalant à plusieurs milliers d'ouvrages (source : CC).

COL : collection - Cote créée pour distinguer les monographies paraissant dans le cours d'une collection des périodiques classiques. Jusqu'à une date très récente, il a pu arriver que des ouvrages appartenant à une collection que la bibliothèque n'avait pas l'intention d'acquérir en entier aient été quand même cotés COL. Désormais la cote est réservée exclusivement aux ouvrages acquis en *standing order* ou par des dons d'Instituts. But : alléger la gestion du service des périodiques. Les cotes COL son toutefois toujours créées dans le même registre de cotes que celles des périodiques. Date : fin des années 70 ? (source : BL) Séparés des Pér à la fin des années 80 (source : FC). Deux sources pour les COL : pour les collections en langues occidentales, le service général ; pour les collections en langues « orientales » : chaque service concerné. Peu de collections de cette dernière catégorie, hormis pour le tibétain, où les ouvrages sont toutefois classés en TIB et non en COL. Parfois certains ouvrages, non repérés par les services comme appartenant à une collection, ont pu être classés en GEN : dans ce cas, la cote « erronée » est généralement conservée, sauf si la numérotation de la collection est précise et explicite ; sinon on laisse la cote GEN telle quelle dans la collection.

GEN : généralités - Une vraie question réside dans la définition que l'on pourrait donner de cette cote. D'une manière générale, on s'en sert pour classer tous les ouvrages en langues occidentales. Mais de véritables ambiguïtés existent pour peu que l'on s'attarde à la situation de chaque fonds et aux pratiques des services correspondants. Dans le service Asie du Sud, ainsi que pour le fonds chinois et le fonds grec, seront classés en GEN les ouvrages en langues orientales mais présentant une majorité de leur texte en langues occidentales (ou à destination d'un public occidental) : dictionnaires, grammaires, traductions avec texte original en regard. Dans le service Afrique-Moyen-Orient, ce type même d'ouvrage recevra une cote ARA, TUR, AFR (sources : SM, CC, LdA, NR, MK, CG)

Japonais : Dans les registres d'acquisition, pas de cotes pour les ouvrages (pour la plupart en japonais) 40928 à 40941, 40944 à 40988. Dans la marge, il est marqué : « Mlle Magne ».

MAL : malais – On peut relever l'existence d'un fossé entre MAL.III.465 (un livre de 1929 entré ou noté en 1980 - les inscriptions ne concernent pas de livres entrés au-delà de 1952.) et MAL.III.466 (inscription datant de 1990 avec des ouvrages datant des années 80). MAL.IV. : pour des ouvrages des années 1979-80, c.1994. LAM : utilisés dans les années 1970 pour les ouvrages des années 1970 ?

MF : microformes – Actuellement les microfilms sont non cotés et les microfiches sont soit dotées d'une cote, qui peut revêtir 2 formes différentes, également discutables, soit non cotées. Il a existé à partir de la fin des années 1970 et durant les années 1980 une convention entre le CNRS et la BIULO d'une part et l'INALCO et la BIULO de l'autre, pour entreprendre une campagne de microfiches. Deux jeux sont disponibles actuellement à la BIULO, l'un au 5^e étage, l'autre dans les bureaux du service communication-conservation. Les deux types de cotes actuelles concernent aussi bien des ouvrages appartenant à la BIULO que des ouvrages extérieurs, les documents microfilmés ou

microformés étant pour l'essentiel des ouvrages anciens en langues occidentales, souvent des récits de voyage. Ces deux types de cotes sont :

- soit une cote en fonction du volume d'origine de l'ouvrage (avec une cote par volume si l'ouvrage est en plusieurs volumes) – pratique suivie jusqu'au numéro d'inventaire 800 des microfiches – donnant une cote du type MF + 3 premières lettres du titre ou de l'auteur ou du traducteur,
- soit une cote issu de la même procédure que pour un ouvrage ordinaire, qui attribue d'abord un numéro d'ordre d'entrée de l'ouvrage, par exemple : A 88 998 et ensuite un numéro d'ordre de la microfiche, donné à partir de 801. Ce système s'est prolongé au-delà du numéro d'ordre 1000.

A partir de la nouvelle procédure adoptée à partir du numéro d'ordre 1144, la microfiche est cataloguée à même le registre.

Un projet de mise en cohérence envisage de considérer chaque microforme comme une unité bibliographique normale, dotée d'un numéro d'acquisition propre et d'une cote en découlant

	original	copie
Microfiche	MF.CO	MF.CC
Microfilm	MF.LO	MF.LC

La structure générale de la cote sera donc MF.CO ou CC ou LO ou LC. xxx (yyy), où xxx désigne un numéro séquentiel et yyy le nombre potentiel de microfiches de l'ouvrage. (source : FC)

3.5.3.2. - Cotes inusuelles

ARM : armoire : très grands formats – cote utilisée dans les années 1870-1880. Théoriquement toujours vivante (source : FC).

ARM.CRT : cartes

CRT : cartes



Ms : au crayon dans les registres : manuscrit généralement placé à la réserve, doté d'une cote reportée dans l'un des 4 catalogues Ms. Mais il en existe une grande quantité sans cote du tout.

Réserve : ancienne cote de manuels difficiles à trouver et que les professeurs faisaient parvenir d'universités étrangères ; ces ouvrages étaient ensuite prêtés à l'année aux étudiants ; ils étaient à la garde de la bibliothèque et avaient en conséquence la cote « Réserve » ou « Rés. » : ResPOL, ResTCH, etc. En vigueur à l'époque où F de B entre à la bibliothèque (1967), peut-être jusqu'en 1980 (source : FdB)

SdT : salle de travail – pas de nouvelle localisation. Ouvrages fondamentaux (dictionnaires, grammaire, etc.) dans toutes les langues ; une partie a été recotée et le report de cote est visible sur les registres d'inventaire. Les calepins noirs « Usuels », situés dans la pièce de la photocopieuse, sont les seuls registres de SdT connus. Ils sont de peu d'utilité dans la mesure où ils n'ont pas été corrigés au fur et à mesure de la recotation de certains ouvrages. Intéressant néanmoins d'avoir un récapitulatif de cette cote qui était assez importante : 4 calepins, un par chaque domaine géographique :

SdT	« Europe de l'Ouest »	allemand (ALL), anglais (ANG), espagnol (ESP), latin (LAT), hollandais (HOL), italien (ITA), suédois (SUE)
	« Afrique-Moyen Orient »	arabe (ARA), berbère (BER), éthiopien (ETH), hébreu (HEB), négro-africain (NEG), persan (PER), turc (TUR)
	« Europe centrale, orientale, Russie, Arménie »	arménien (ARM), bulgare (BUL), grec (GRE), hongrois (HUN et HON), letton (LETT), roman (ROM), roumain (ROUM), russe (RUS), serbe (SER), langues slaves (SLA), slovène (SLO), tchèque (TCH)
	« Asie »	vietnamien (ANN), cambodgien (CAM), chinois (CHI), coréen (COR), langues indiennes (IND), japonais (JAP), laotien (LAO), malais (MAL), malgache (MALG), thaïlandais (SIA), tibétain (TIB)

On trouve des attributions de SdT jusqu'au volume 13 des acquisitions (1947-1952).

On peut rattacher par ailleurs à cette cote les suivantes : « **Usuels** » ou « **Dictionnaire** » ou « **Dct** », qui désignaient à peu près la même chose à des époques différentes et ont dû connaître le même sort.

WHI : ouvrages d'art (?).

3.5.3.3. - Autres cotes relevées dans les registres, parfois remplacées, sans aucune indication complémentaire

ARM salle III

Bureau du Prêt

Cabinet de l'Administrateur

Cab du biblio ou Bureau du Biblio

Catalogues (46836)

Classement réservé (A22 121, c.1910)

Fonds Albanais IV.II : de nombreux ouvrages sous cette cote ont été reclassés en lettres, mais il en reste au moins un non corrigé dans le registre Acq. (A 24747).

Salle de cours des Langues Soudanaises

Salle

Salle de bibliographie

Salle d'étude ou S. d'Et.

Secrétariat

Vitrine des Médailles

Conclusion

1. En dépit de son caractère inachevé et de ses erreurs inévitables, ce travail peut suggérer quelques pistes de réflexion concernant l'avenir du système actuel. La relative complexité du dispositif des cotes plaide sans doute pour une harmonisation des pratiques concernant soit la création des cotes (structure générale, sous-ensemble) soit le contenu de celles qui existent déjà et concernent l'ensemble des services, en premier lieu la cote GEN. Il est évident qu'un effort, forcément centralisateur, visant à donner une plus grande cohérence au classement des fonds se heurtera vite à la spécificité de chaque langue ; la singularité de chaque fonds préserve donc la liberté d'action de chaque responsable. Dans le cadre de cette relative liberté d'action, ne serait-il pas opportun de justement limiter les risques d'une atomisation de chaque fond qui restreindrait considérablement la vision globale qu'on peut avoir de la bibliothèque, par conséquent de son développement ?
2. Mes discussions avec certains responsables de service ont même laissé entrevoir une réforme plus complète, qui pourrait être conduite à l'occasion du déménagement tant attendu : un arrêt des cotes actuelles à compter de l'installation dans les nouveaux locaux et le démarrage, après avoir arrêté le choix des ouvrages en libre accès et de leur cotation spécifique, d'une cotation séquentielle qui ne prendrait plus en compte la langue ou le format du document. Il faut être conscient que cette question est du même type que celle que se posait Carrière dans les années 1870 : désireux d'organiser les fonds en petites bibliothèques juxtaposées, il avait renoncé à son projet par manque de place. La situation se répète aujourd'hui ; les masses à traiter d'ouvrages font ressurgir la question de l'espace. La probable informatisation complète de la BIULO dans un avenir qu'on espère lui aussi proche, serait un élément de nature à faire pencher la balance vers l'adoption d'un système séquentiel. Les difficultés de recrutement de personnel et consécutivement, le difficile suivi de certains fonds, en

constituerait un second : un classement séquentiel n'impliquerait pas qu'on se préoccupe de garder de la place pour tel ou tel fonds dans l'attente qu'un titulaire nouvellement arrivé relance les acquisitions. Le dilemme se posera inévitablement lors du déménagement. Une réflexion concertée de tout le personnel s'impose dès aujourd'hui si l'on veut éviter d'être pris de court et d'être obligé de reconduire le système actuel, faute de temps.

3. La recommandation qui pourrait être livrée en conclusion, serait de compléter et d'amender l'étude qui vient d'être ébauchée. Une analyse attentive de la structure des fichiers de langue serait notamment la bienvenue, dans la perspective d'une harmonisation qui doit porter plus loin que la situation des cotes. La recension complète de ces dernières serait également nécessaire du point de vue notamment de l'informatisation. La remise en état des calepins noirs ou l'achèvement de leur microfilmage/numérisation pourrait s'accompagner d'une lecture plus approfondie des contenus, par exemple des calepins « généraux » en langues occidentales, qui sont complètement sous-utilisés actuellement. En ce sens, la question de leur conservation est posée.

Autant de chantiers qui supposent un déploiement de moyens (au moins en volume horaire de travail) assez important. J'aurais voulu être en mesure de suggérer des réformes simples et rapides à mettre en œuvre mais je dois avouer que la clairvoyance a manqué.

Paris, le 24 novembre 1999.

Annexe

1^e version du tableau – soumis au service Moyen-orient & Afrique et rempli pour l'arabe, le turc et les langues africaines et malgache.

Domaine (langue, pays)	langues/alph abet du catalogue	Types de catalogue	Période couverte	Support

2^e version du tableau – soumis au service Asie du Sud et remplis pour l'hindi, l'ourdou, le bengali et le tamoul (+ suggestions du service Moyen-Orient).

Légende :

lg, lgs	langue(s)
Lo	notice en langue orientale écrite seulement dans la langue concernée (n'importe quelle sorte de caractères)
ta	notice en langue orientale avec translittération du nom de l'auteur
tt	notice en langue orientale avec translittération du titre
cy	Caractères cyrilliques
chi	Caractères chinois
autres	autres types de caractères non-latins

Langue (selon la cote de langue actuelle) :

Support	Type de catalogue	Composition des notices							Période couverte	Cas de fermeture partielle
		lg. originale			lgs. occ.	autres langues				
		Lo	ta	tt		cy	chi	aut.		
Calepins	matières/ systématique									
Fichier général	auteurs/ alphabétique									
fichiers de langue	matières/ systématique									
	auteurs/ alphabétique									
	titres/ alphabétique									

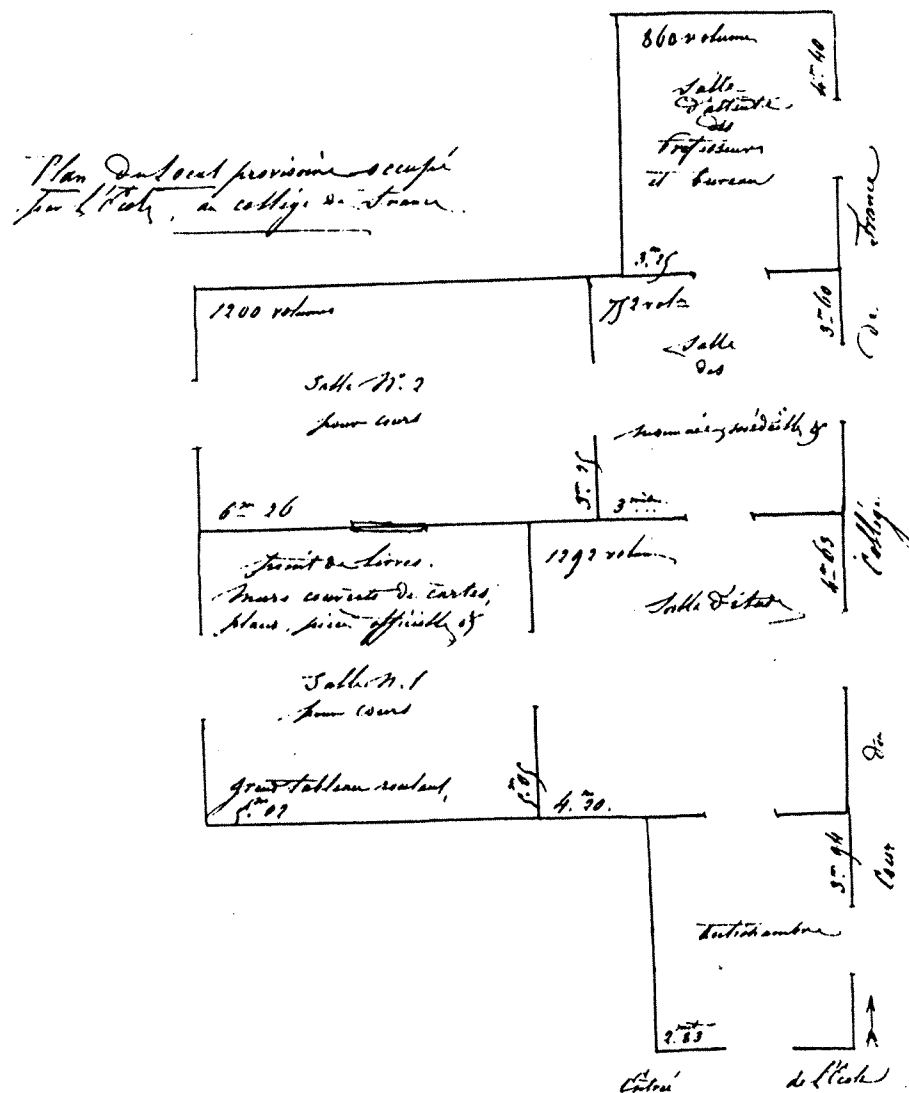
Observations complémentaires :

« Plan du local provisoire occupé par l'Ecole [des langues orientales] au Collège de France »

par Henri Cordier in

Un petit coin de Paris. L'Ecole des langues orientales vivantes

Paris : Leroux, 1913. p. 69



Annexe 2

**Matériaux pour le document final : études internes
(cotes, fonds, circuit du livre), guide du lecteur**

COTES ...

Repérage à la bibliothèque

Cotes :

* Cotes de langues : ARA, PERS... créées dans les années 1948-50, avec mention de format I à IV, CHI et JAP (sans mention de format au début) existaient à l'automne 1944 (source E. Eude / Mme Bouchon, ancienne collègue)

PB (= Paul Boyer : donateur de russe) est restée la cote du russe ; MEI = Antoine Meillet pour l'Arménien... (autres ?) ; ROUIB : roumain donné par l'Institut de Bucarest... dates ? Par contre BAS = André Basset (utilisée pour les microfilms officieusement : ce fonds est en cours de traitement... cf. Nathalie Rodriguez)

Les dons précédents étaient intégrés normalement aux cotes lettres existantes...

44 cotes de langues + détail des IND. (S.Mohammad et Denis Broyon, 7^e étage)

* AN.I et AN.II : sans n° d'ordre : des ouvrages annamites en idéogrammes (cf. VTB)

* ANN (annamite) est devenu VN (vietnamien) : occupe les débuts de cotes, pas tous corrigés.

* PER.I, II, ... PER.A., B, C, ... (?) avant 1909. André Mazon, slavisant, secrétaire bibliothécaire à partir de 1908, classe les périod. Il est encore à la Biulo à l'arrivée de Colette Meuvret en 1918. Les anciennes séries : d'après Mme Bouchon étaient peu consultées, conservées dans des armoires de la salle des examens, près de l'appartement de l'administrateur, ne sait pas de quand elles datent

* PER : utilisée pour toutes les publications en série reçues régulièrement depuis 1910 (? , penser aux difficultés pendant 14-18) : en langues orientales et occidentales

* COL : créée par Hélène Chaudoreille (en poste de 1990 à 1996) qui sépare les collections des périodiques : c'est fait sur le registre des périod., pas toujours sur les fiches, encore moins sur les volumes des col. ou fascicules de périod. Toujours vérifier sur le registre.

* Cdp : des publications en séries, tombées en désuétude, au CTL depuis fév. 1999.

* LETTRES (simples, doubles ou composées) : utilisées de 1860-80 environ à 1965 environ : en langues originales et occidentales, comprennent, au début des n° de périod. et collections non reçus régulièrement.

de A à Z, pas de W

AA...tout l'alphabet ?

AB, AC...AZ, mais ensuite BC, DE, ...à préciser

* Mél : voir Lettres ; quelques « mélanges », surtout des brochures

* Br : créée par Mlle Labbé, entre 1965-1975

* VN.MEL : mélanges en vietnamien : voir ce qu'il y a pour les autres langues

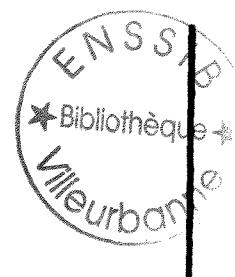
* GEN : créée après 1953 (?) (Bouchon) : en langues occidentales sur tous les sujets

* ARM [= armoire] : très grands formats : utilisée depuis vers 1860-80, théoriquement (tous les collègues ne le savent pas et utilisent GEN.I) cote toujours vivante.

* ARM.CRT : cartes

* WHI : ouvrages d'art (?)

* CRT : cartes



* SdT : Salle de travail jusqu'en 1980 mais des fiches portent encore cette cote : comment repérer les livres « parsemés » ? : des langues orientales et occidentales

* Dct : autre type d'usuel (cf. SdT) : des langues orientales et occidentales

* Res : n'a jamais été une cote de la Biulo : dépôt ancien des profs de l'Inalco : manuels en nombre, mis en semi-usuels, conservés dans la salle informatique, puis rendus aux prêteurs, ou entrés dans nos fonds après traitement (théoriquement).

* USU. : ce qui est aujourd'hui dans la salle de lecture : voir papier MH de La Mure

* Ms : non répertoriés, non cotés, pas vraiment identifiés, sans date d'entrée, pas toujours de provenance

* Manuscrit : éventuellement inscrit comme une cote quand est présent dans registres de dons ou acq. et sur des fiches ? [étaient sûrement rangés dans 1 lieu précis]

* Secrétariat : cf. manuscrit

* Cabinet du bibliothécaire : cf. manuscrit

N.B. : on a trouvé des fiches avec pour cote : secrétariat...

* MF... : microfiches : traitement des microformes à l'étude : de l'identification à l'inscription et à la saisie sur Oclc, sans compter le rangement.

* Dauphine et Clichy : les « mêmes » cotes de langue

* Asnières : cf. N. Rodriguez

* RE ; SD ; OC (pour la Corée... ?) ; LA... cotes trouvées dans des registres d'inventaires, des vieilles étiquettes : ancienne cotation Biulo ou de collections venant d'ailleurs ? WH : mention trouvée dans un calepin noir persan n° 804 = WHI ? ou autre chose ?

N.B. : l'écriture des cotes a été normalisées dans et pour Mobibop (cf. feuillet joint et Halina Giraud)

FORMATS :

4° et 8° : utilisés pour les Mél et Br uniquement + 1 Mél f° ;

ARM : grand f° ;

I. : f° ;

II. : 4° ;

III. : 8° ;

IV. : 12°...

Les cotes Lettres étaient conservées au 3° du 2, rue de Lille, du sol au plafond, les Lettres et les chiffres romains (I. à XII, ou plus (?)) correspondaient aux étagères. Le I. est le + grand..., mais pas forcément 1 f°. Plusieurs Lettres étaient utilisées en même temps, selon les possibilités de rangement (?). Ce type de cote a été arrêté quand l'Inalco a voulu récupérer l'étage (qui était en surcharge). Aujourd'hui, si 1 livre ancien arrive, on peut envisager de lui donner une cote de lettre en fonction de la place disponible sur les rayons.

- Don 7705 à 7997 coréen sans cote ou vieilles cotes C. de Plancy, ailleurs aussi, en moindre quantité.]

Carrière fait l'emménagement rue de Lille : récolement 1875

André Mazon (slavisant), secrétaire bibliothécaire à partir de 1908. Est encore là à l'arrivée de Colette Meuvret en 1918-

Geneviève Bouchon : 1945-1964 : fonds indien

Mlle Labbé : 1965-1975

Registres d'inventaires : 140 volumes

* 3 livres des Jeunes de langues : n° séquentiels et pas de cote dans les deux 1ers, classés par grands domaines : turc, arabe, persan, l'un recopié sur l'autre (*tout le reste, quelque soit la langue, dans polygraphie*), ces 2 cahiers datent d'avant la rue de Lille (récolement de Carrière en 1875) ; dans le 3^e : des Lettres (*des langues orientales ?*) :

* 1^{er} livre de la rue de Lille : ancien fonds [AF : encore utilisé pour le JAP, ex. JAPAF (à vérifier)] : n° séquentiels, plus :

- cotes Lettres, dans le désordre (rajoutées à posteriori ?) ;

- SdT (salle de travail), supprimée vers 1980 : ouvrages recotés en USU, GEN ou langues depuis et placés en salle de lecture, magasins ou oubliés tels quels un peu partout ;

- Mél

- des doc. notés Ms, mais non cotés (= pas de localisation en magasin) :

* livres de dons : toutes cotes

* livres d'acquisitions : toutes cotes

* cahiers (ou feuilles volantes) de cotes : - Lettres
- Langues

* GEN

* périodiques :

- 1^{er} livre : ouvert en ? (servait de cardex), dernière date de publication de périodique : 1909 (les n° isolés ou peu nombreux sont cotés en Lettres, donc absents)

- 2^{er} livre ouvert en 1910 (alors que la 1^{re} date notée est novembre 1929).

- 1 cardex (vivants et morts séparés), des cardex pour les langues orientales.

Localisation des registres :

Les livres d'inventaires : dons, acq, périodique, Mél., Br, Jeunes de langues, ancien fonds, B. de Presles, fichiers de coll, GEN : autour de la table ronde.

Cahiers de cotes anciennes (Lettres) : meuble à dossiers suspendus à côté du bureau slave

Cahiers Mél f°, CRT, CdP, Dct et SdT : lieu inconnu ?

ARM : meuble à dossiers suspendus à côté du bureau slave

Cahiers de cotes de langues et WHI : dans le meuble à dossiers suspendus à côté du bureau slave et / ou dans le bureau de chaque spécialiste.

1 cardex (vivants et morts séparés) aux périodiques (langues occidentales), des cardex dans les services (langues orientales).

Catalogues : * Calepins noirs méthodiques, ouvrages dans toutes les langues (pas d'idéogrammes), entrés « sous C. Scheffer », vers 1880 jusqu'en 1966. Notices transcrites généralement.

* Fichier « général » auteurs-titres, établi parallèlement aux calepins noirs (1res fiches épaisses à très gros trou, manuscrites) : ouvrages entrés depuis 1967 jusqu'à aujourd'hui pour certaines langues non occidentales (russe...)

* Fichiers de langues : auteurs, matières, systématiques... depuis 1967.

N.B. : le fichier « arabe + berbère » contient presque toutes les fiches qui concernent le sujet, dans toutes les langues (elles ont été prélevées du fichier « général »).

* AUROC : en transcription : ouvrages entrés depuis 1994 (8 langues du pôle associé BnF) : plus rien n'est catalogué en langue originale, mais tout n'est pas encore rétroconverti.

* Périodiques : calepins noirs (+ fichier général jusqu'au 1^{er} Janvier 1998 pour les notices, conserve tous les renvois) et /ou fichiers de langues pour les langues.

Magasins : Voir liste des cotes

Recollements :

1ers registres : 1875

Lettres : 1932, 34, 48, 57, 63, 64 ... = « états » selon les Lettres

"THEMES" et COTES

- A - Fonds arabe
ARA
- B - Brochures
ANNMEL BR BULMEL CAMBR CHIMEL INDKAMEL
INDTAMEL MALMEL MEIMEL MEL PACMEL SIABR
TIBMEL TURBR TURMEL VNMEL
- C - Fonds chinois
CHI
- D - Fonds africain
AFR ETH MALG
- E - Fonds européen autre que slave
ALB BAL FIN GRE HON ROU ROUIB
- F - Ouvrages anciens et/ou précieux et/ou de grand format
ARM CDP CRT JAPAF JAPM JAPNF JAPS WHI
- G - Fonds général
GEN
- H - Fonds hébreu
HEB
- I - Fonds indien
IND INDAS INDBE INDGU INDHI INDKA INDMA INDPA
INDPAN INDPRA INDSA INDSAN INDSI INDTA INDTE
INDUR NEP TIB
- J - Fonds japonais
JAP
- K - Fonds coréen
COR

Japon

Auteurs - Titres - Matières

Coréen

Auteurs - Titres - Matières

Asie généralités - Hong Kong - Taïwan

Matières

Catalogues des fonds de la bibliothèque

Catalogue informatisé sur cédérom : AUROC

► Tous les ouvrages en langues d'Europe occidentale entrés depuis 1960 (sauf les brochures et les collections).

► Tous les ouvrages en TURC (en caractères latins).

► Tous les ouvrages entrés depuis 1989, en caractères latins : hongrois, polonais, roumain, tchèque, finnois, quechua, vietnamien, etc...

► notices en caractères transcrits :

- Entrés depuis 1995 : les ouvrages en HINDI, OURDOU, THAÏ, BIRMAN.

- Entrés depuis 1997 : les ouvrages en TAMOUL et INDONÉSIEN.

- Tous les ouvrages en TAGALOG, BENGALI et TIBÉTAIN.

Catalogues manuels :

► *1^{re} salle* : - catalogue sur fiches par auteur, ou par titre pour les ouvrages anonymes en caractères latins (jusqu'en 1989), en caractères cyrilliques, persans, hébreux.

- catalogue méthodique sur calepins noirs par langues (jusqu'en 1960).

- catalogues des périodiques sur calepins noirs, en caractères latins et non latins sauf chinois, coréen, japonais.

► *2^e salle* : catalogues sur fiches en langues originales :

- par auteur ou par titre d'anonyme pour toutes les langues, sauf persan, cyrillique et hébreux.

- par matières pour toutes les langues.

Arabe

Catalogue Auteurs 1

Entrés avant 1976

Catalogue Auteurs 2

Entrés depuis 1976

Catalogue Matières

Ouvrages entrés depuis 1967 (60 tiroirs classés selon une CDU aménagée)

Asie du Sud-Est

Auteurs et matières

Ouvrages entrés depuis 1967

Inde-Iran

Auteurs et matières

Ouvrages entrés depuis 1967

Europe centrale et orientale

Matières

Ouvrages entrés depuis 1967

Ex-U.R.S.S.

Matières

Ouvrages entrés depuis 1967

Généralités-Afrique-Amérique-Océanie

Matières

Ouvrages entrés depuis 1967

Roumain-Grec-Turc-Hébreu

Matières

Ouvrages entrés depuis 1967

Chine

Auteurs et Matières

Ouvrages entrés depuis 1967

as simples :

GEN. I. 24
PB. III. 8025

SHU 11
N. b. b. p

ous - fonds :

ROUIB. IV. 20
INDSAN. II. 29
VN MEL. 7 (24)

← pour ROUIB^{IB}. IV. 20
← pour IND^{san}. II. 29
← pour VN. Mel. 7 (24) } cf tableau
"THEMES ET COTES"

maison :

FIN. IV. 117 (8)
BUL. III. 1185 (1, 1)
PB. III. 28 (6, 2)
JAP. 3089 (4, 128)
COL. 2104 (22-23)

← pour FIN. IV. 117 (8) ou FIN. IV. 117⁸
← pour BUL. III. 1185 ^{1,1}
← pour PB. III. 28 ^{VI, 2'}
← pour JAP. 3089 ⁴⁻¹²⁸
← quand les tomes 22 et 23 sont reliés
en 1 seul volume.

et BIS précédés d'un point (de même pour C, ..., TER, ...)

INDBE. III. 39. B
INDBE. III. 39. BIS
COL. 1464. C (50)

← pour IND^{BE}. III. 39 B
← pour IND^{be}. III. 39 Bis
← pour Pér. 1464 C ⁵⁰

Meckbus :

COL. 1257 (18)
COL. 1464. B (77)

← pour Pér. 1257 (18)
← pour Pér. 1464 B [77]

rochures 8° et 4° :

MEL. 8. 26 (12)
BR. 4. 2 (66)

← pour Mel. 8° 26 (12)
← pour Br. 4° 2 (66)

Enodiques chinois :

CHIP

← pour CHIP ou CHI Pér.

Microformes :

MF, DAL

← pour MF. Dal

FONDS	LOCALISATION	FONDS	LOCALISATION
AFR : africain	4 ^e étage	NEP : népalais	ORSAY
ALB : albanais	ORSAY	PAC : pacifique	ORSAY
AME : amérindien	ORSAY	PAS : pashto	ORSAY
ANN : annamite	7 ^e étage	PB : russe	4 ^e étage
ANN.MEL : annamite	7 ^e étage	PER.1 à 500 <i>folio</i>	4 ^e du 2 Lille
ARA : arabe	4 ^e étage	PER.500 à 2500 ...	5 ^e étage
ARM : atlas...	4 ^e du 2 Lille	PER.5000 à 5115	4 ^e du 2 Lille
BAL : balte	ORSAY	PER.5116 à 7559	2 ^e du 2 Lille
BAS : fonds Basset	4 ^e du 2 Lille	PER.7560 à 8828 <i>?</i>	1 ^{er} du 2 Lille
BIR : birman	8 ^e gauche	PER.8829 à 9562	4 ^e du 2 Lille
Br.8°, Br.4° : brochures	7 ^e étage	PER.9563 à 10 000	5 ^e étage
BUL : bulgare	ORSAY	PER.20 000 <i>g</i>	8 ^e étage droite
CAM : cambodgien	ORSAY	PERS : persan	7 ^e étage
CdP : suites	CTLes	POL : polonais	7 ^e étage
CHI : chinois	6 ^e étage	ROU : roumain	ORSAY
CIN : cingalais	7 ^e étage	ROUIB : roumain	ORSAY
CHIP : année en cours	5 ^e étage	SHS : serbe et croate	7 ^e étage
CHIP. : pério chinois	ORSAY	SIA : siamois	8 ^e étage gauche
COL : voir PER		SOR : sorabe	ORSAY
COR.I. 1 à 699	CTLes + microfilms	TAG : tagalog	ORSAY
COR.I.700...	5 ^e étage	TCH : tchèque	7 ^e étage
COR.II...586 / 587...	7 ^e étage / 8 ^e étage	TIB : tibétain	5 ^e étage
COR.III., COR.IV	5 ^e étage	TUR : turc	4 ^e étage
ETH : éthiopien	4 ^e étage	UKR : ukrainien	7 ^e étage / CTL avt 1980
FIN : finnois	ORSAY	VN : vietnamien	7 ^e étage
GEN.I	Rez-de-chaussée	VN.MEL : vietnamien	7 ^e étage
GEN.II.1 à 6950	3 ^e étage	WHI : atlas...	4 ^e du 2 Lille
GEN.II.6951...	5 ^e étage	Lettres simples	3 ^e étage
GEN.III.1 à 57099	Rez-de-chaussée	Lettres doubles	3 ^e étage
GEN.III.57100...	1 ^{er} du 2 Lille	Lettres composées	3 ^e étage : ...API.42
GEN.IV.	7 ^e étage	Lettres composées	5 ^e étage : AP.I.43...
GEO : géorgien	ORSAY	Th. : thèses Inalco	4 ^e du 2 Lille
GRE : grec	ORSAY		
HEB : hébreu	4 ^e étage	ARMCRT : cartes	4 ^e du 2 Lille
HON : hongrois	ORSAY	CRT : cartes	3 ^e et 4 ^e du 4
IN : indonésien	ORSAY	PER	voir aussi : CTLes
IND... : indien	7 ^e étage		
JAP : japonais	6 ^e étage		
KUR : kurde	ORSAY		
LAM : malais (?)	ORSAY		
LAO : laotien	ORSAY		
MAL : malais	ORSAY		
MALG : malgache	4 ^e étage		
MEI : arménien	ORSAY		
MEL 8° et 4° : mélanges / brochures	5 ^e étage	MEL in f° 1 (1 à 11)	5 ^e étage
MF : microfiches	5 ^e étage		
Microfilms positifs	Palier du 3 ^e étage	Microfilms négatifs	4 ^e du 2 Lille
MON : mongol	ORSAY		

CIRCUIT DU LIVRE A LA BIULO

- **Auteur** (une personne ou une collectivité de plusieurs personnes)
- **Editeur / imprimeur**
- **Libraire / distributeur** : envoi de bibliographies ou catalogues
- **Bibliothécaire** :
 - * choisit (avec les lecteurs, enseignants...) ; la politique d'acquisitions ;
 - * vérifie que l'ouvrage n'est pas déjà au catalogue de la bibliothèque ;
 - * rédige le bon de commande (qui sera signé par le directeur qui a la « délégation de signature » de sa tutelle) ; les marchés.
- Envoi du bon de commande au **libraire / éditeur / distributeur**.
- **Livraison** du livre ou du périodique **(1)** à la bibliothèque.
- **Bibliothécaire traite** le livre :
 - * pointage de la facture ;
 - * **n° d'inventaire** inscrit sur le registre des acquisitions **(2)** et sur la facture ;
 - * envoi de la facture à la **comptabilité** qui paie le fournisseur ;
 - * choix et inscription de la **cote** sur le cahier de cotes et sur le livre ;
 - * **catalogage** (description matérielle et intellectuelle du livre) :
 - informatique ... consultable sur AUROC et OCLC/Internet et sur le PANCATALOGUE (bientôt le SU) ;
 - manuel , consultable dans les fichiers après multigraphie et intercalation des fiches.
- **Equipement** :
 - * reliure éventuelle d'ouvrages fragiles ou qui seront très manipulés ;
 - * encodage et saisie dans Mobibop ;
 - * étiquettes, tampons, languette anti-vol.
- **Mise en place** selon la cote avec les usuels ou dans les magasins.
- **Communication** au lecteur (sur place, à domicile, par le PEB) :
 - * en libre service pour les usuels ;
 - * demande sur bulletin après consultation des catalogues pour les collections conservées dans les magasins.
- **Rangement** en salle ou en magasin par les magasiniers.

(1) Les dons : le circuit commence à l'inscription dans le registre des dons.

- * dons et legs de particuliers, leurs acceptation... ;

* dépôt légal : convention et définition des besoins de la bibli.

- (2) **Les périodiques** : - **abonnement** (c'est à dire choix, commande et paiement) annuel ;
- **bulletinage** (relance pour les n° non arrivés) ;
- mise à jour éventuelle du catalogue papier et de Myriade ;
- équipement ;
- mise en place... ;
- pas de prêt à l'extérieur.

-- **Refolement** : déplacement de collections d'ouvrages à l'intérieur des magasins pour ménager de la place à d'autres collections.

-- **Conservation** : au cours de son existence, un ouvrage peut avoir besoin de petites réparations (à la bibliothèque), de reliure ou d' une restauration (à l'extérieur), de désinfection, désacidification, microformage, numérisation. Régulièrement les livres et les magasins seront dépoussiérés.

fc/08/99

Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales

Documents conservés à la réserve (4^e du 2, rue de Lille)

Classement : le long des murs, en partant de la gauche, puis étagères du centre

Ms TURCS : catalogue manuscrit + Ms TUR 1 à 171 (173 sur le catalogue)
Ms PERSANS : « Ms PER 1 à 100
Ms ARABES : « Ms ARA 1 à 814 (ou plus)
Ms HEBREUX : copie du catalogue ms + Ms HEB 1 à 46
+ 20 petits cahiers d'écoliers

+ Ms TUR, PERS, ARA : à identifier
+ Ms « « « : présents dans les catalogues mais rangés à part : à analyser
(+ Ms dans les placards aux archives administratives du 4)

Ms Arabes fragments en feuillets trouvés à la réserve dans 10 cartons transvasés en suivant l'ordre des cartons dans 30 boîtes bleues. Sur boîte bleue : références du carton d'origine + parfois des notes.

Remarques : - des fragments portent le tampon des Jeunes de langues ;
- « « « un tampon de don ;
- « « « mention d'un donateur (ex : M. Belin) ;
- « « contiennent de jolies illustrations ;
- « « sont couverts de jolis papiers ;
- des cours de turcs de 1819-1820, des listes d'élèves ;
- des journaux, des brochures impr., des lettres, ...
- n° XX emballé : ne tenait pas dans une boîte = liasses numérotées 1-99, 100-199...
700-799.
- état physique : des champignons (surtout à partir de la boîte IX) ;
: des feuillets brûlés ;
: papier non acide.

Analyse à prévoir à l'ARSAG. Même si le résultat est négatif, penser impérativement, qu'en cas de déménagement, il faudra prévoir une mise en quarantaine des 30 boîtes et une nouvelle analyse avant l'installation dans les nouveaux locaux (le déménagement peut réactiver les moisissures).

Ms Thaï - 77 accordéons
- cahiers
Ms Birmans - olles...

Ms Lolo

Ms à identifier (surtout Asie du Sud et du Sud Est)

Archives Borschak : 22 boîtes à brochure
Archives Tchokay bey : 9 « «
Archives de l'émigration ukrainienne en France (et autres ?) : 13 boîtes à br
Archives / ms de Foucauld : 4 boîtes bleues

Archives à trier et traiter conservées dans des boîtes bleues
- « ex-URSS » : contenu de 2 cartons trouvés au 3^e étage du 4 «transvasé » tel quel
- « Chine » : prélevées dans les armoires grises du 1^{er} du 2 et du

- « Japon » : trouvées dans les magasins du 4
- « Moyen-Orient » et ? : trouvées dans les magasins du 4

Ouvrages « précieux », signalés, traités : tous sont signalés sur Mobibop et liste jointe : fonds ancien et cotes de langues. Classement à la réserve : Lettres simples, doubles, composées, puis ordre alphabétique strict des cotes (ex : ARA, Br, MEI, PER...)

Documents à identifier :

- inscrits don ou acq. mais pas de cote

20 grands registres noirs : émargement cours Inalco, prêt Biulo...

N.B. : autres ouvrages précieux **dans les magasins** :

- des cotes entières consultables sur autorisation : ex JAPAF... : affichettes dans les magasins ;
 - des cotes isolées (retour de restauration...) : message sur Mobibop seulement
- au CTLes :**
- fonds coréen

J-16k99

FONDS COREEN DE LA BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES
ORIENTALES

I. HISTORIQUE.

- * **Sources :** *M. Courant* .- Bibliographie coréenne...- Paris, 1894-1896
(les fonds coréens dans le monde occidental à la fin du 19e s.)
US COR REF 17 (nouv. éd); COL.1891 (18-21) ; HD.VIII. 41,42 ;
HD.IX.103
- C. Schefer* . - Préf. du cat. de la Bib. L'O ... / Lambrecht.
HD.VIII.43
- C. Meuvret* . - La Bibliothèque... (tiré à part du 150naire...)
(provenance du fonds coréen : C. de Plancy, Président de la République)
- Y.- Bouchez* (Dorothee).- Tapuscrit qui fait le point sur le fonds coréen en
1977.¹

Voir aussi : Livres d'inventaires : Par cotes : COR. ; Anciennes cotes : lettres, Per, Mél...
Dons, achats

- * **Personnes** qui ont traité (travaillé sur) le fonds coréen depuis son entrée à la bibliothèque :

Schefer (?), Courant, Carrière..., Meuvret...
Daniel puis Dorothee Bouchez, M.- H. Rivière de La Mure, ...
prévoir une «enquête» auprès des «anciens» de la bibli.

* Les ouvrages coréens entrés à la fin du 19e s. (beaucoup de 1888 à 1891) ont été intégrés dans le fonds général de la bibliothèque (appelé aujourd'hui « ancien fonds »). Selon leur format, livre ou brochure, on leur a attribué une cote «lettre» simple, double ou composée ou une cote «Mél.».

A une certaine époque (lors de l'établissement des cotes de langues et des cotes GEN ?), les ouvrages coréens anciens ont été extraits des fonds et regroupés sous la cote COR. I. sans tenir compte du format (I. = folio pour l'ensemble des fonds).

Les 2 cotes apparaissent, en général, sur les ouvrages et sur les fiches du fichier topo (bureau conservation). La cote COR. apparaît seule dans le fichier des lecteurs. Sur les livres de dons et d'achats : l'ancienne cote seule apparaît ; *la nouvelle cote a-t-elle été reportée dans les cahiers de l'ancien fonds ? : à vérifier !*

¹ Photocopies jointes.

II. ETAT DES FONDS A CE JOUR

COR. I.

* En 1994/95 : une réserve est aménagée. Y sont rangés les COR. I. conservés dans des boîtes bleues prévues à cet effet.

Sont présentes dans la réserve les cotes : COR.I. 1 à COR.I. 613

Manquent : COR.I.92 (1) ; COR.I.614 (?) et COR.I. 615 (?)

Sont répertoriées dans le cahier de cotes : COR. I. 1 à COR.I. 615

« « « la liste M.- H. de La Mure : COR.I.1 à COR.I. 614

« « « le fichier topo (rédigé par Mme Bouchez ?) : COR. I. 1 à COR.I.. 611

Les ouvrages « modernes », grand format sont inscrits à partir de COR.I.700..

* La majorité des ouvrages portent l'ex libris de C. de Plancy ; le COR.I. 482 porte « Don Sainson »

Pour en savoir plus : cf. fichier topo, livres d'inventaires et de cotes et feuilleter chaque ouvrage !

* COR.I. 92 = « trésor national »

* Microfilmage.

Microfilmage systématique des COR.I. entre Septembre 1995 et septembre 1997 chez SIM² organisé par M.-H. de La M. (1995-1996) puis par F.C.(1996-1997).

Le dernier train de microfilmage : fascicules oubliés, remise par ordre de cotes des microfilms existants.

Pour le moment la cote retenue pour le microfilm est la même que celle de l'original.

Achat de 2 meubles de rangement : les négatifs de conservation au 4e du 2, rue de Lille, les positifs de consultation sur le palier du 3e du 4, rue de Lille. Achat d'un lecteur - reproducteur de microformes installé dans la salle de lecture. Ce matériel a été demandé dans le projet de contrat 1997-2000.

N.b. : pour certains COR.I., quelques pages liminaires manquent sur le film. Une copie scannée se trouve dans le dossier COR.I.

* Etat matériel du fonds.

Conditions générales : assez semblables à celles de l'ensemble des magasins (cf. Contrat).

Il manque quelques boîtes pour les formats les moins courants, pour une extension à envisager (voir plus loin), pour certains fasc. très serrés : des aménagements ponctuels ont été faits (boîtes différentes). Pièces de titre à reprendre et coller sur les boîtes.

La majorité des fasc. sont conservés « debout » par manque de place alors que les ouvrages extrêmes-orientaux sont conçus pour être conservés « couchés ».

Le papier de quelques volumes semble acide, notamment les cotes Cor. I. 540 à 610. Le plus souvent les feuillets sont très souples, quelques fois presque rigidifiés par une restauration ancienne : feuillet glissé/collé à l'intérieur du double feuillet.

Quelques fascicules tachés (marques de moisissures) ont été analysés à l'ARSAG en décembre 1996 : tests négatifs.

² Dossier joint.

COR.II, COR.III

Se trouvaient dans la réserve et dans les magasins (fonds coréen) quelques volumes anciens : 16 COR.II (31 fasc.), 14 COR.III (19 fasc).

COR.II.22 à COR.II.26	COR.III.66 à COR.III.69
COR.II.28	COR.III.71
COR.II.35	COR.III.78 à COR.III.81
COR.II.37	COR.III.85 à COR.III.87 (<i>double cote à revoir en magasin</i>)
COR.II.38	COR.III.89
COR.II.40 à COR.II.44	COR.III.92
COR.II.50	
COR.II.51	

Ils sont regroupés à la réserve à la suite des COR.I., microfilmés en octobre 1997.

AUTRES COR.

Faudra-t-il conserver à la réserve (réserve élargie) les ouvrages ?
- *d'avant 1900 ;*
- *de 1900 à 1950 (occupation japonnaise).*

A voir avec un spécialiste.

PER.474 Rés.

La Gazette de Séoul.- 1888-1894 (lac) : don C. de Plancy

Retrouvée dans les magasins puis le bureau Chine dans 5 boîtes ouvertes en 1997-1998.
Microfilmée entre octobre 1997 et février 1998.
Entrée sur Myriade.

Aujourd'hui, elle est conservée à plat, à la réserve, à la suite des COR. dans les boîtes d'origine.
Mme R. Moretti, relieur, a réparé une boîte, ajouté couvercles et pièces de titre ainsi et fait une boîte supplémentaire, à « l'identique ».

III. COREE (S) ET FONDS COREENS CONSERVES HORS DE COREE.

Voir dossier COR.I.

fc/ Mars/Juin1998

Avril 1999 : l'ensemble du fonds coréen conservé à la réserve est transféré au CTLes

Fonds hongrois

La constitution du fonds hongrois de la Bibliothèque remonte à 1931, date de la création de la chaire d'enseignement des langues finno-ougriennes aux Langues orientales.

Il comporte actuellement quelque 5000 ouvrages, répartis entre linguistique, littérature, histoire et ethnographie, dont environ les 4/5 sont en hongrois ; 37 titres de périodiques, dont 27 en langue originale ; une dizaine de titres de collection dans le domaine finno-ougrien. L'accroissement annuel est en moyenne de 50 ouvrages.

Il y a apparemment peu de lecteurs de hongrois : les étudiants de premier et second cycles disposent, en effet, d'un fonds au Centre interuniversitaire d'études hongroises, sur leur lieu d'enseignement (Censier) ; la Bibliothèque nationale a un fonds très important par les dons et échanges (voir bulletin de l'ABF, n°148, 3^e trimestre 1990), attirant de ce fait les chercheurs.

Politique d'acquisition : concentration sur les quatre domaines précités, en mettant l'accent sur les acquisitions en langues "accessibles". Quelques précisions : en histoire, du fait de l'existence de la BDIC, la période contemporaine n'est couverte que pour les généralités ou les événements marquants (1956 par exemple) en littérature, achat systématique des traductions des oeuvres originales, ce qui pose un problème d'information, les tirages étant le plus souvent confidentiels et limités ; priorité enfin à la linguistique hongroise : les langues orientales vivantes étant la spécificité de la maison, il semble capital d'acquérir tout ce qui porte sur l'histoire de la langue, la linguistique contrastive, l'analyse théorique et le maniement pratique de la langue. En corollaire, il est important de suivre toutes les collections ouralo-altaïques et finno-ougriennes, qui ont de surcroît l'avantage d'être en langues "occidentales".

Etant donné la dispersion des fonds hongrois, et la limitation des moyens, une politique d'acquisitions complémentaires serait appréciable, la bibliothèque des langues orientales se spécialisant, par exemple, de par sa vocation initiale, dans la linguistique.

BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES ORIENTALES

Microfilmage, reliure, restauration et marchés.

*Le microfilmage

Il est envisageable de lancer une procédure de marché pour ce poste.

* La reliure « industrielle »

Ce type de travail est demandé par les bibliothèques, en quantité, pour les ouvrages en accès libre, prêtés, manipulés fréquemment et destinés au désherbage. Ces interventions sont *irréversibles*. Il s'agit d'ouvrages courants, faciles à racheter...

La Biulo, aujourd'hui n'utilise pas ce type de reliure : peu de libre accès (en outre, s'y trouvent, dans une importante proportion, des ouvrages fin 19^e, début 20^e uniques dans nos fonds, épuisés et indispensables pour les lecteurs), prêt limité. Nous achetons des ouvrages en un seul exemplaire.

* Reliure « main », rénovation, restauration.

Pour près de 90%, les trains de reliure préparés à la Biulo concernent des ouvrages « patrimoniaux » :

- anciens : (édités avant 1811 en Europe), jusqu'au début 20^e dans d'autres pays ;
- rares : difficiles à acquérir (éditions limitées à l'étranger) ;
- fragiles : papiers de mauvaise qualité (Afrique, Sud-Est asiatique...).

Nous sommes les seuls à les acheter et les conserver.

Les ouvrages, aujourd'hui, sont traités au cas par cas.

- A chaque relieur ou restaurateur (8 actuellement) est demandé un certain type de travail selon le savoir-faire de chacun.
- Un relieur « courant » exécute aussi des restaurations « simples », par ex. une reliure industrielle couverte de percaline : où est la frontière ? Le restaurateur d'ouvrages précieux a une démarche plus proche de l'« artiste » que de l'artisan.
- Les relieurs qui, à ma connaissance, exercent actuellement, capables de répondre à un appel d'offre de marché (250 000 F par an selon le contrat) ne pratiquent pas le travail que je demande. Ceux qui travaillent pour la Biulo (ou susceptibles de le faire), ne pourraient pas fournir un travail annuel pour cette somme : il s'agit de petites entreprises, souvent familiales composées de 1 à 5 personnes.

Dans le cadre d'une construction, une politique différente d'achat et de reliure systématique pourra être pratiquée pour les ouvrages « courants », il sera alors envisageable de lancer une procédure de marché. Dans tous les cas, resteront majoritairement des collections patrimoniales dont l'entretien ne semble pas envisageable autrement qu'aujourd'hui.

Annexe 3

Documents administratifs : emplois du temps

Ng + S
 serv.
 .L.

Nom : LENERVE

Prénom : Sébastien

Fonction : Stagiaire ENSSIB

Service :

Année : 1999- 19

Service hebdomadaire : 17h30

06 Sept - 26 Nov. 99

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h	↑	↑		9h30		
10h				-----		
11h	↓	↓		↓		
12h						
13h	↑	↑				
14h						
15h	↓	↓				
16h						
17h	↑	↑				
18h						
19h	↓					
Total journalier						

Service public :

Signature du chef de service :

Signature du titulaire :

Signature du Directeur :

EMPLOI DU TEMPS STAGIAIRES ENSSIB

SEMAINE DU 6/09 AU 10/09

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	<p><u>10h00</u> : accueil, présentation, salle de lecture (FC, CG)</p> <p><u>11h30</u> : Administration (MA)</p>	<p><u>10h00-13h00</u> : Circuit du livre I : marchés, acquisitions, inscriptions, catalogage (CG) + rlf</p>	<p><u>10h00-13h00</u> : Service général (VH)</p>	<p><u>9h30-12h00</u> : Magasins, réserve, volet patrimonial</p>	<p><u>10h00-13h00</u> : Périodiques (DR et EE)</p>
Après-midi	<p><u>14h15</u> : Accueil Nelly Guillaume</p>	<p><u>14h00-17h00</u> : Circuit du livre II : rondage, magasinage, rangement (TP, Vanessa)</p>	<p><u>14h00-15h00</u> : SL seulement : SP avec FC</p>	<p><u>14h00-17h00</u> : Secrétariat (FdR)</p>	<p><u>15h00-16h00</u> : EA seulement : SP avec CG</p>

EMPLOI DU TEMPS STAGIAIRES ENSSIB

SEMAINE DU 13/09 AU 17/09

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		<u>9h30-12h00</u> : Magasins, réserve, volet patrimonial (FC)		<u>10h00-12h00</u> : Démonstration catalogues (ILM)	
Après-midi	<u>17h00-18h30</u> : EA seul. SP avec CG	<u>14h00-16h00</u> : EA seul. Catalogage I (BL)			

EMPLOI DU TEMPS STAGIAIRES ENSSIB

SEMAINE DU 20/09 AU 24/09

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin		<u>10h00-12h00</u> : Démonstration First Search (CG)		<u>9h00</u> : Numérisation (FC) <u>10h30-13h00</u> : CD-Roms (HG)	
Après-midi	<u>14h00-16h00</u> : EA seul'. Catalogage II (BL)				<u>15h00-16h00</u> : EA seul' : SP avec CG

Annexe 4
Documents administratifs : statistiques, rétroconversion,
projet d'établissement 1997-2000.

Inscrits du 12/10/1998 au 11/10/1999 :

5243 lecteurs rue de Lille

	1e cycle	2e cycle	3e cycle D E A	Doctorat	 sans profession Audiens libres + Divers	Enseignant- chercheurs ou chercheurs	Total étudiants enseignant chercheur et chercheur
INALCO	1006	717		277	34	171	2205
Anciens élèves INALCO						263	263
PARIS III	42	78		92		19	231
PARIS VII	16	61		52		18	147
PARIS VIII	44	78		95		12	229
Autres Universités PARIS	116	308		421		230	1075
Universités Provinces	5	111		98		67	281
Universités Etrangères	2	27		64		177	270
INRS							
chercheurs Paris et province (hors Univer- sité)							
chercheurs étrangers (hors université)							
Divers (Ecrivains, journalistes, etc...)					542		542
Total	1231	1380		1099	576	957	5243

2611

2632

année univ.	Nb d'inscrits	Nb de prêts	Nb de consultations	Nb d'entrées lecteurs	Nb de doc. dans la base	Doc. non rendus depuis 1989 en nombre (%)
1997-98	5 099 dont { 2 893 co-contr. 2 206 autres { 2 634 étudiants 2 465 chercheurs ↗ 16,66%	12 916 dont 8 134 -f.gén. 1 287 - coll. 774 - f.jap. 454 - f.russe ↗ 6,42%	50 846 dont 18 766 -f.gén. 10 473 - pér. 4 707 -f.anc. 4 052 - coll. ↘ 1,59%	30 657 ↗ 12,56%	206 231	162 (0,18%)
998-99	5 243 dont { 2 761 co-contr. 2 482 autres { 2 611 étudiants 2 632 chercheurs ↗ 2,82%	12 913 dont 8 362 -f.gén. 1 251 - coll. 701 - f.jap. 458 - f.russe ↘ 0,02%	55 347 dont 19 995 -f.gén. 11 182 - pér. 5 736 -f.anc. 4 311 - coll. ↗ 8,85%	30 639 ↘ 0,06%	224 644	166 (0,16%)

1998 - 1999

NOMBRE DE CONSULTATIONS PAR "THÈME"

"Thème"	Type 01-Prêt	Type 02-Consult.	Totaux
fonds arabe	557	1539	2096
brochures		2015	2015
f. chinois	490	345	835
f. africain	203	81	284
f. européen non slave	196	518	714
ouvrages anciens	1	128	129
f. général	13096	6899	19995
f. hébreu	122	110	232
f. indien	105	77	182
f. japonais	977	930	1907
f. coréen	26	42	68
f. d'Asie du Sud-Est	675	340	1015
microformes		124	124
f. iranien	182	141	323
f. d'Asie ex-soviétique	15	53	68
périodiques	1210	9972	11182
collections	2324	1987	4311
f. russe	819	1216	2035
f. slave non russe	460	704	1164
f. turc	458	405	863
f. amérindien, pacifique	4	6	10
f. ancien		5736	5736
thèses		12	12
à préciser	1	45	46
usuels		1	1
	21921	33426	55347

Par rapport à l'année universitaire 1997-98 (50846 consultations), le nombre de consultations a augmenté de 8,85%.

Statistique rétroconvention

Contrat partie : 50000 "GEN"
 • fiches bengali
 • " tagalog
 • " tibétain
 • " turc

} donc 57617

GENERALITES	AUTRES LANGUES
<p>* <u>Rétroconvention</u> = 46753</p> <p>- <u>GEN</u> 1 à 41185 : <u>41185</u></p> <p>- <u>COLL</u> 49401 à 50378 : 978 50973 à 51590 : 618 51953 à 55924 : 3972 } <u>5568</u></p> <p>* <u>Comant</u> 4657</p> <p>• GEN, COL, PER nos spéciaux ..</p> <p>- 41186 à 41520 : 335 - 41521 à 43000 : 1480 - 43001 à 43078 : 78 - 48347 à 48830 : 484 - 48831 à 49600 : 770 - 50379 à 50545 : 167 - 50888 à 50992 : 105 - 51591 à 51952 : 362 - 55997 à 56678 : 682 } <u>4293</u></p> <p>• BR</p> <p>- 50596 à 50770 : 175 - 50770 à 50887 : 117 - 55925 à 55996 : 72 } <u>364</u></p> <p style="text-align: right;">Total : 51410</p>	<p>- <u>Bengali</u> : 882</p> <p>- <u>Tagalog</u> : 79</p> <p>- <u>Tibétain</u> : 1388</p> <p>- <u>Turc</u> : 5268</p> <hr style="width: 50%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> <p style="text-align: right;">7617</p>
Total : 51410	Total : 7617
<p>Total général : 59027</p>	

(1410 fiches envoyées en supplément)

2^e tranche de rétroconversion - Caractères Latins

nds slaves + baltes

Fonds Asie du Sud-Est

ALB	485
BAL	736
FIN	412
HON	3460
POL	5830
ROU	5037
TCH	3744

IN	740
VN	1731
<u>Total</u>	<u>2471</u>

Total 20240

⇒ 22175

BIBLIOTHEQUE INTERUNIVERSITAIRE DES LANGUES ORIENTALES

CONTRAT 1997-2000 : mi-parcours

COMMUNICATION

1. Extension de l'ouverture

Fait : 1 semaine à Pâques, 2/3 jours à Noël.

A faire : 1 autre semaine à Pâques et 60h par semaine : dépend des postes créés, étude d'organisation du travail en cours.

2. Salle de lecture

Fait : peinture, mobilier rénové et banque d'accueil changée.

A faire : supprimer quelques fichiers papiers après rétroconversion : gain de place et nouvelle utilisation : PC, vitrine table et table de consultation d'ouvrages précieux ; installation d'ioniseurs à l'étude.

3. Accueil et information du lecteur : outils

Fait : guide du lecteur : pochette imprimée et feuillets modifiables en interne (80 000 F prévus, 40 000 F dépensés).
3 postes Internet au lieu de 1 prévu dont 1 avec accès aux banques de données en ligne.
augmentation du parc de cédéroms.
lecteur-reproducteur de microformes en accès libre.
imprimantes, copies... / carte et tarif unifié.
Pebnet : nouveau logiciel installé, passage en réel depuis janvier 1999.

En cours : signalétique de la salle de lecture : appel à une société extérieure (utiliser les 40 000 F restant du guide du lecteur), revoir les ouvrages généraux en usuel après le départ du catalogue imprimé de la BN au CTL (le CGI le remplace).

4. Accueil et information du lecteur : personnes

Fait : formation en interne des personnels aux nouveaux outils : cédéroms, Internet.
tutorat : riche expérience suspendue depuis décembre 1998. Etait prévu de passer du simple accueil / renseignement en salle de lecture à la formation de groupes le lundi matin.

En cours : réflexion sur l'organisation du travail des magasiniers : samedis tournants à la place des équipes 4 jours / 6 jours.

5. Connaissance des publics

En cours : statistiques des lecteurs inscrits par langue.

6. Vers l'extérieur

Fait : cartes de vœux en 97 et 98.
diffusion du guide du lecteur.
gestion de : biulo@... : expérience depuis décembre 98.

CONSERVATION

1. Locaux

Non fait : les gros travaux de maintenance et de mise en sécurité pour les 7^e et 8^e restent prévus.
dépoussiérage / désinfection, toujours prévus à la suite.

Fait : sécurité : alarme ascenseur, asservissement des portes des magasins, bandes antidérapantes dans les escaliers du 8^e, dépoussiérage général annuel.
campagne photographique.

2. Collections : préservation

Fait : Achat d'un scanner qui permet les photocopies en interne et pour le Peb, sans dommage pour l'ouvrage

En cours : envoi de 750 + 750 ml au CTL (mais les acquisitions rentrent plus vite) : l'état de conservation reste identique : livres couchés, serrés...
repérage des collections en danger : formation des magasiniers aux mesures à prendre au quotidien : type de rangement, mises en boîtes et sous pochettes...

3. Microformes

Fait : achat de 2 meubles à microfilms.
fonds coréen terminé, rangé.

En cours : ensemble des microfilms en cours de rangement
micro filmage des calepins noirs, d'ouvrage précieux au coup par coup (budget dépassé).
traitement bibliographique des microformes à l'étude.

A faire : achat de 2 meubles à microfilms et éventuellement d'un meuble à microfiches, mais où les placer ?

4. Fonds précieux

* Japon

Fait : participation au stand Inalco à Expolangues en 1998 ;
cartes postales rangées dans leurs boîtes de conservation.

En cours : passage en revue systématique des fonds, suivi de restauration...
désacidification d'1 ml à Sablé (doit servir de test).

A faire : traitement bibliographique.

* Basset

En cours : microfilmage des manuscrits C . de Foucauld *fait*.

* Brunet de Presle

Non fait

5. Champignons

A faire : retard dans l'envoi à la désinfection par manque de place au retour (solution en vue).

6. Reliure / restauration

Cette année, budget non dépensé entièrement par manque de temps...

Essai d'envoi de cotes « systématiquement », par ex. les très grands formats du fonds ancien.

4 magasiniers ont suivi le stage « petites réparations » : il reste à organiser (lieu, matériel, temps) la mise en pratique de leur nouveau savoir-faire.

DEMENAGEMENT

Le récolement est envisagé après l'évaluation des collections : il devrait permettre un sérieux désherbage...

Bases de données bibliographiques sur CD-ROM

I. MYRIADE : Catalogue Collectif National des publications en série

Fonction : Identification et localisation de périodiques français et étrangers reçus par les bibliothèques et centres documentaires français

Accessible aussi par Minitel : 3617 CCN

II. FRANCIS : Base de données en sciences humaines, sociales et économiques dépouillant depuis 1972 plus de 9 000 périodiques (80%), ouvrages (15%), comptes rendus de congrès, thèses, rapports (5%)

Fonction : identification et localisation des articles

Accessible aussi par Minitel : 08 36 29 36 01

III. DOC-THÈSES : Catalogue des thèses soutenues en France depuis 1972

Fonction : Identification et localisation des thèses

*Accessible aussi par Minitel : 3615 SUNK * THE*

IV. BIBLIOGRAPHIE NATIONALE FRANÇAISE

Catalogue des livres entrés à la Bibliothèque nationale de France depuis 1970 par dépôt légal, y compris les publications officielles françaises et celles d'organismes internationaux

Fonction : identification des livres édités ou imprimés en France

V. CATALOGUE GÉNÉRAL DES IMPRIMÉS DE LA BNF

Catalogue des livres entrés à la Bibliothèque nationale de France depuis les origines jusqu'à 1969

Fonction : identification des livres édités ou imprimés en France

VI. HINDI-ENGLISH DICTIONARY

Dictionnaire hindi - anglais

Internet

VII. WORLD CAT: Catalogue international des bibliothèques membres d'OCLC, dont la Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales fait partie. Environ 40 000 000 de notices relatives à des ouvrages en anglais, en français, en allemand et en espagnol. D'autres langues apparaissent sur ce catalogue.

Fonction : Identification et localisation d'ouvrages français ou étrangers, établissement de bibliographies.

VIII. UNION LIST: Catalogue de périodiques des bibliothèques membres d'OCLC (à l'exception des bibliothèques françaises dont le catalogue de périodiques figure sur *Myriade*).

Fonction : Identification et localisation de titres de périodiques à l'étranger.

N.B. : La navigation sur Internet par Netscape se fait à l'aide du raccourci clavier :

ALT → = page précédente

ALT ← = page précédente

CTRL P = impression de l'écran.

► Catalogues de bibliothèques

PANCATALOGUE : Catalogue collectif des ouvrages conservés dans les bibliothèques universitaires et interuniversitaires.

Fonction : Identification et localisation des documents.

N.B. : *Accessible aussi par Minitel : 3617 PANCA*

BN-OPALE / Bibliographie nationale française : Catalogue de la Bibliothèque nationale de France depuis 1970.

LOCIS : Library of Congress information system

CAMBRIDGE : Cambridge university library catalogue.

► Choix de sites orientalistes

Contenu : Sélection de sites en fonction des enseignements des universités et des collections de la bibliothèque.

► First Search

First Search est un bouquet de huit bases de données auquel la bibliothèque s'est abonnée. Ces bases de données sont disponibles par Internet. L'accès est en français ou en anglais, mais les références y sont, très majoritairement anglo-saxonnes.

I. BOOKS IN PRINT : Catalogue commercial de livres disponibles et épuisés, publiés au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique. Mise à jour régulière. (ouvrages en anglais exclusivement)

Fonction : Identification des livres édités ou imprimés à l'étranger, suggestions d'acquisitions.

II. SOCIAL SCIENCE ABSTRACTS : Base de données présentant des sommaires et des articles indexés depuis 1983 dans les domaines de l'anthropologie, de la géographie, de l'économie et des sciences sociales en général. Résumé des articles depuis 1994.

Fonction : Identification d'articles, établissement de bibliographies.

III. ARTICLE FIRST : Index de 5 500 000 articles issus de près de 12 500 périodiques depuis le 1^{er} janvier 1990.

Fonction : Identification d'articles.

IV. CONTENTS FIRST : Tables des matières issues de 13 000 titres de périodiques quotidiens et hebdomadaires.

Fonction : Identification d'articles.

V. FAST DOC : Collection d'articles issus de 1 000 périodiques avec de nombreuses citations.

Fonction : Identification d'articles.

VI. NET FIRST : Recension de sites Internet couvrant le champ des sciences humaines, de l'anthropologie et des sciences sociales. Nombreux liens URL.

Fonction : Localisation de sites dévolus à la recherche, lecture de travaux publiés en ligne.

Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales

Rue de Lille

4, rue de Lille 75007 PARIS

Tél. : 01 44 77 87 20 Fax : 01 44 77 87 30

Mél : biulo@idf.ext.jussieu.fr

Métro : St Germain-des-Prés, Rue du Bac, Palais-Royal

Bus : 24, 27, 39, 48, 68, 69, 95 RER : Musée d'Orsay

Horaires pour l'année universitaire 1998/1999

Lundi : 13 h à 19 h

Mardi à vendredi : 9 h à 19 h

Samedi : 10 h à 18 h

**Du 15 juillet au 13 août et du 1^{er} au
24 septembre inclus : lundi à vendredi : 13 h à 19 h**

Fermetures

**NOËL : du mardi 22 décembre 1998 à 19 h au
lundi 4 janvier 1999 à 13 h**

**PRINTEMPS : du samedi 17 avril à 18 h au lundi
26 avril à 13 h**

**ÉTÉ : du vendredi 13 août à 18 h 30 au mercredi
1er septembre à 13 h**

Inscriptions rue de Lille

La bibliothèque est ouverte à tous. Une carte de lecteur est toujours obligatoire. Pour l'obtenir, se munir de :

- Etudiants, personnes en formation continue, étudiants Erasmus et enseignants de l'Inalco, Paris 3, Paris 7, Paris 8 : *carte d'étudiant ou d'enseignant ainsi qu'une photo d'identité.*

- Diplômés de l'Inalco : *pièce d'identité, attestation du diplôme, photo d'identité.*

- Etudiants Erasmus et personnes en formation continue à l'Inalco, Paris 3, Paris 7, Paris 8 : *carte d'étudiant ou justificatif officiel ainsi qu'une photo d'identité.*

- Autres lecteurs : *pièce d'identité, photo d'identité.*

La carte de bibliothèque vous sera demandée pour l'entrée dans la salle de lecture.

Reproduction des documents

La photocopie des documents édités après 1900 est possible sur autorisation à l'exclusion des journaux, des très grands formats et de certaines planches. Dans tous les cas, s'adresser au bibliothécaire. Un distributeur de cartes est mis à disposition des lecteurs (se munir de pièces de monnaie).

Il est possible de photographier et de faire microfilmer les documents exclus de la photocopie : se renseigner sur les modalités et les tarifs auprès du bibliothécaire.

Une même carte permet d'utiliser la photocopieuse, le reproducteur de microformes et les imprimantes.

Consultation / communication des ouvrages

Seuls des usuels (ouvrages de base) sont proposés en libre accès dans la salle de lecture. Ils sont classés sur les étagères par grandes aires linguistiques.

L'ensemble des collections est conservé dans les magasins. Pour vous les procurer : consultez les catalogues papier ou informatiques, remplissez un « bulletin de communication » et déposez-le à l'accueil au plus tard une heure avant la fermeture de la bibliothèque : 18 h en semaine, 17 h le samedi. L'ouvrage sera apporté à votre place par le magasinier. *S'il vous faut quitter momentanément la bibliothèque, vous êtes tenu de laisser votre numéro de place et les ouvrages que vous consultez à l'accueil.*

Vous pouvez présenter 5 bulletins par demi-journée (en cas « de force majeure », réduction à 3 bulletins). Un service de « mises de côté » de 3 ouvrages vous permet de les consulter de nouveau, rapidement. Il est possible de « réserver » un ouvrage déjà emprunté par un autre lecteur.

Pour toute communication sur place ou emprunt à domicile, il est impératif d'avoir une place et de l'occuper.

Communication différée des ouvrages délocalisés.

Remplir des bulletins comme à l'habitude. Le nombre d'ouvrages peut être limité, le temps de communication, aussi : se renseigner auprès du bibliothécaire.

► les ouvrages répertoriés sous les cotes : ALB, AME, BAL, BUL, CAM, CHIP, FIN, GEO, GRE, HON, IN, KUR, LAM, LAO, MAL, MEI, MON, NEP, PAC, PAS, ROU, ROUIB, SOR et TAG sont conservés à Orsay : une navette fonctionne le jeudi. A l'arrivée du document, un message est inscrit au nom du lecteur.

► les périodiques et les ouvrages dont la cote est suivie de la mention CTL sont conservés au Centre technique du livre de l'enseignement supérieur à Bussy-Saint-Georges.

Ces documents nous sont transmis par la poste. En remplissant votre bulletin précisez CTL. Ils sont disponibles dans un délai d'une semaine. Un message est alors inscrit au nom de chaque lecteur. Le CTL dispose d'une salle de consultation qui accueille les lecteurs lorsqu'il s'agit de consulter des collections trop volumineuses. Par ailleurs, les documents que nous conservons au CTL se trouvent dans d'autres bibliothèques où ils peuvent être plus rapidement obtenus : les bibliothécaires sont là pour vous aider à les localiser.

Collections patrimoniales

La consultation de la plupart des ouvrages anciens, rares ou précieux n'est pas soumise jusqu'ici à une pratique spécifique par manque de place dans la salle de lecture (pas de table réservée à cet usage). Les lecteurs sont invités à suivre les recommandations des bibliothécaires.

L'accès à certains documents précieux est soumis à l'autorisation du conservateur.

Pour les ouvrages reproduits sur microfilms ou microfiches : la consultation de l'original n'est possible que sur demande très argumentée. Un lecteur-reproducteur de microformes est à disposition dans la salle de lecture.

Prêt

Prêt à domicile

Le prêt à domicile est consenti aux étudiants et enseignants de l'Inalco, Paris 3, Paris 7, Paris 8, aux diplômés de l'Inalco ainsi qu'aux personnels titulaires des bibliothèques.

Les ouvrages de moins de 20 ans sont prêtés. Les revues, les journaux, les usuels, les brochures, les thèses, les ouvrages rares ou de valeur, les grands formats ne sortent *sous aucun prétexte*.

La durée du prêt à domicile est de 14 jours, renouvelable 2 fois, éventuellement par téléphone.

Chaque jour de retard dans la restitution d'un ouvrage entraîne une impossibilité d'emprunt à domicile d'autant de jours.

Il est possible de « réserver » un ouvrage déjà prêté à un autre lecteur pour l'emprunter par la suite.

Les ouvrages perdus seront remplacés par le lecteur.

Prêt entre bibliothèques : P.E.B.

Le service de Prêt Entre Bibliothèques vous permet d'obtenir des documents que nous ne possédons pas en recourant aux fonds d'autres bibliothèques.

N.B. : *pas de PEB en Ile-de-France.*

Procédure : pour bénéficier de ce service vous devez être inscrits à la bibliothèque et remplir un bulletin spécifique disponible à la banque d'accueil.

Tarifs :

Demandes d'ouvrages

en FRANCE : gratuité en général ;

à l'ÉTRANGER : variables selon les établissements sollicités : se renseigner auprès de la banque d'accueil.

Demandes de photocopies d'articles :

en FRANCE : en moyenne, les tarifs appliqués sont les suivants : 30 F la 1^{re} tranche de 10 pages, 15 F les tranches suivantes.

à l'ÉTRANGER : variables selon les établissements sollicités.

Délais : pour les demandes en France : 1 à 2 semaines ;

pour les demandes à l'étranger : 3 semaines à 1 mois en moyenne.

Durée du prêt : les ouvrages sont en général consultables sur place pour une durée de 1 mois.

Les conditions de reproduction des documents sont fixées par la bibliothèque prêteuse. En aucun cas le prêt à domicile n'est consenti.

Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales

Annexe Dauphine

Place du Maréchal de Lattre de Tassigny

75775 PARIS Cedex 16

Tél. /Fax : 01 44 05 41 12

Métro : Porte Dauphine ; RER : Avenue Foch

Bus : PC

La bibliothèque du Centre Dauphine, annexe de la BIULO, dessert la communauté universitaire de Paris 3, Paris 7, Paris 8 et de l'Inalco et s'adresse particulièrement aux étudiants des 1^{er} et 2^e cycles.

L'Asie du sud, l'Asie du sud-est, la Haute - Asie, l'Extrême - Asie et le Pacifique sont les domaines géographiques couverts. Des ouvrages de littérature, d'histoire, de sciences humaines et sociales, en français, anglais ou langues orientales, de très nombreux dictionnaires et manuels d'apprentissage de langues sont à la disposition des étudiants.

Les fonds en libre accès comportent environ 20 000 ouvrages dont la majorité peut être empruntée. La bibliothèque reçoit également une centaine de périodiques dont la moitié en langues « orientales ».

Horaires pour l'année universitaire 1998/1999

- ▶ Ouverture :
 - du lundi au vendredi de 9 h à 20 h
 - le samedi de 9 h à 14 h

 - du 1^{er} au 9 juillet et du 1^{er} septembre au 15 octobre inclus : du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
- ▶ Fermeture :
 - du samedi 19 décembre 1998 à 14 h au lundi 4 janvier 1999 à 9 h
 - du samedi 24 avril à 14 h au lundi 3 mai à 9 h
 - du vendredi 9 juillet à 18 h au mercredi 1^{er} septembre à 9 h

Services offerts

- ▶ Aide à la recherche
- ▶ Catalogues de la bibliothèque du centre Dauphine
 - par auteurs et titres d'anonymes
 - par secteurs géographiques / matières
- ▶ Catalogue de la bibliothèque de la rue de Lille
 - cédérom AUROC
- ▶ Photocopies, réservation d'ouvrages.

Accès et prêt

L'inscription est obtenue sur présentation de la carte d'étudiant et d'un justificatif de domicile. Une photo d'identité est nécessaire.

Tous les ouvrages de la bibliothèque sont en accès libre. Chaque étudiant, après avoir montré sa carte à l'entrée choisit lui-même les ouvrages qu'il souhaite consulter.

Chaque lecteur peut emprunter à domicile 3 livres pour 2 semaines, le prêt peut être renouvelé une fois. Les livres dans les langues orientales peuvent être conservés 6 semaines.

Les dictionnaires, les ouvrages portant un point rouge, les périodiques et les ouvrages du CPEI sont exclus du prêt.

Tout retard dans la restitution d'un livre entraîne la suspension du prêt pendant une période équivalente.

Bibliothèque interuniversitaire des Langues orientales

Annexe Clichy

104-106 quai de Clichy

92110 Clichy

Tél. : 01 42 70 70 40 p. 34

Métro : Mairie de Clichy ; BUS n° 54 : Léon Blum

La bibliothèque de Clichy, annexe de la BIULO, dessert la communauté universitaire de Paris 3, Paris 7, Paris 8 et de l'Inalco et d'adresse particulièrement aux étudiants du 1^{er} et 2^e cycle.

Essentiellement bibliothèque de russe, elle couvre les domaines géographiques des pays de la Communauté des États Indépendants pour la langue, la littérature, l'histoire, les sciences humaines et sociales (10 000 ouvrages et 30 titres de périodiques en russe).

La bibliothèque possède aussi un fonds de 900 titres en hébreu ainsi que quelques documents en mongol, tatare, albanais, bulgare, roumain, lituanien, letton et arménien.

L'ensemble des collections est conservé en magasin.

Horaires pour l'année universitaire 1998/1999

* Ouverture :- du lundi au vendredi de 9 h à 19 h

- du 21 juin au 13 juillet et du 1^{er} au 30 septembre inclus : le lundi de 14 h à 18 h ;
du mardi au vendredi de 10 h à 18 h

* Fermeture :- du vendredi 18 décembre 1998 à 19 h au
lundi 4 janvier 1999 à 9 h

- du vendredi 16 avril à 19 h au lundi
3 mai à 9 h

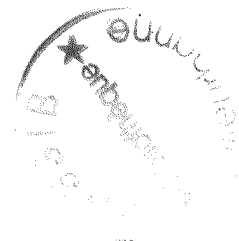
- du mardi 13 juillet à 18 h au mercredi
1^{er} septembre à 10 h

Services offerts

* Aide à la recherche

* Catalogue manuel de la bibliothèque
par auteurs et titres d'anonymes
par matières

* Catalogue de la bibliothèque de la rue de Lille
cédérom AUROC



Accès et prêt

L'inscription est obtenue sur présentation de la carte d'étudiant.

Aucun document n'étant en accès libre, il faut passer par les fichiers.

Durant la consultation, les lecteurs laissent leur carte d'étudiant en dépôt à l'accueil.

Chaque lecteur peut emprunter à domicile 2 livres et 2 périodiques durant 8 jours, renouvelables. *Tout retard entraîne une pénalité.*